

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

25°

ALGER

38°

TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 21 - Samedi 22 Juin 2013 - 12/13 Chaâbane 1434 - N° 305 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

SELLAL CONFIRME
L'accès à une
fonction
supérieure de l'Etat
passe par la
nomination par
décret présidentiel



Page 3

LE MINISTRE DE LA
JUSTICE À SETIF
Quand
l'internet
brise les
barreaux...



Page 4

YOUCEF YOUSFI
Toutes les sociétés
étrangères
impliquées
dans des affaires
de corruption
sur une liste noire



Page 4

UN IMPÉRATIF POUR LE GOUVERNEMENT ET LE CNES

Le DIALOGUE SOCIAL, gage de stabilité et moteur de la croissance



Page 3

M. BENSALAH L'A ANNONCÉ
Le 4^e congrès
du RND du 26
au 28 décembre



Page 5

Les membres
du secrétariat national
et le coordinateur
du comité d'éthique
du FFS installés



Page 5

SCIENCE et VIE

ÉDUQUER
SANS CRIER

Ça marche
mieux !

Pages 12-13

CULTURE

BÉJAÏA
La grande
kermesse
toute
«sympathie
et séduction»
d'«Eco-notes»

Page 11

FOOTBALL

APRÈS LEUR QUALIFICATION
POUR LE TOUR DE BARRAGES
DU MONDIAL 2014

Ce qui attend
les Verts !

Page 24

BORDJ EL KIFFAN

Meurtrière
à 72 ans !

10 ANS
DE PRISON FERME

Page 9



MÉTÉO 25° à Alger

Régions Nord: attention aux orages !

Temps nuageux et instable sur régions Est avec averses de pluies parfois orageuses en cours de journée. Sur les régions Centre et Ouest, temps partiellement nuageux avec localement quelques averses de pluies, puis tendance à l'amélioration à partir de l'après-midi. Les vents seront de secteur Est à Nord Est (20/40 km/h) près des côtes et de secteur Nord-Ouest (30/50 km/h) vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

38° à Tamanrasset

Régions Sud : quelques pluies orageuses

Temps voilé à nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec localement quelques pluies parfois orageuses en cours de journée. Ailleurs, ciel dégagé. Les vents seront modérés (30/40 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	25°	min	14°
Oran	max	27°	min	14°
Annaba	max	25°	min	15°
Béjaïa	max	26°	min	14°
Tamanrasset	max	38°	min	22°



AUJOURD'HUI À LA GALERIE D'ARTS ASSELAH HOCINE

Intervention de l'artiste peintre Djahida Houadef

En marge de l'exposition de l'artiste Djahida Houadef, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise aujourd'hui à la galerie d'arts Asselah Hocine (39-40 rue Asselah Hocine-Alger), une intervention thématique de l'artiste avec son public intitulée «Réa et Parcours».

ONU Un million et demi de Palestiniens face à l'«insécurité alimentaire»

Un tiers de la population palestinienne est en situation d'insécurité alimentaire, due notamment aux difficultés économiques et à la poursuite de l'occupation israélienne, ont déploré hier des agences onusiennes. «En 2012, un total d'1,6 million de personnes - soit 34 % des foyers en Palestine - étaient en situation d'insécurité alimentaire, une hausse significative par rapport à un pourcentage de 27 % en 2011», ont indiqué dans un communiqué conjoint le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA).

Cette situation, souligne le texte, est provoquée notamment par «des forts taux de chômage, une croissance économique stagnante, les problèmes financiers de l'Autorité palestinienne, la poursuite de l'occupation israélienne de la Cisjordanie et le blocus de Gaza». La directrice du PAM, Ertharin Cousin, en visite en Cisjordanie, a noté que «les prix alimentaires élevés et les bas salaires font qu'1,6 million de Palestiniens ne savent pas ce que sera leur prochain repas».

«On ne peut pas parler de paix avant de parvenir à la sécurité alimentaire», a-t-elle insisté.

Des employés du PAM et de l'UNRWA se trouvaient dans un village de Cisjordanie, où ils organisaient conjointement une distribution de nourriture.



FRANCE Le chanteur Rachid Taha fustige le boycott médiatique en France de son dernier album



Le chanteur franco-algérien, Rachid Taha, a fustigé le boycott médiatique en France de son dernier album *Zoom*, jugeant l'accueil de son oeuvre artistique à la lumière de «l'évolution du pays vers un racisme ambiant».

Tout en se félicitant de l'accueil «sans problème» de son dernier album par la presse, l'artiste a affirmé, dans un entretien à l'hebdomadaire français *Politis*, qu'il était «une nouvelle fois obligé de constater que la langue arabe ne passe pas en France».

HIER, À 8H53 À BÉJAÏA Secousse de magnitude 3,1 sur l'échelle de Richter

Une secousse tellurique de magnitude de 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 8h 53 dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 km au sud-est de Souk El Tenine, localité située dans la wilaya de Béjaïa, précise la même source.



CET APRÈS-MIDI À OUED SMAR ET MAHELMA

Programme d'animation enfantine au profit des enfants

Dans le cadre de son programme de proximité «des forêts en fête», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a prévue pour ce week-end à travers différentes forêts et jardins de la capitale, plusieurs animations enfantine destinés aux enfants des communes de la wilaya d'Alger.

Au programme cet après-midi à 17h:

- APC Oued Smar : forêt Beaulieu : spectacle de clown, animé par la troupe «Amo Moncef»

- APC Mahelma : Lac Mahelma: spectacle de clown, animé par la troupe «Ennoud-joum»

L'ONU TIRE LA SONNETTE D'ALARME Conflit en Syrie : 4 millions d'enfants en danger à cause de la chaleur

Quelque 4 millions d'enfants affectés par le conflit syrien risquent d'être sévèrement touchés par les températures estivales élevées en Syrie, ont prévenu vendredi les Nations unies.

Les températures cet été en Syrie devraient se situer entre les 40 et 50° C, a affirmé une porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Marixie Mercado.

Or, l'eau potable s'est largement raréfiée depuis le début du conflit, a-t-elle dit. L'eau potable qui est désormais disponible ne représente plus qu'un tiers du volume disponible avant le conflit. Ainsi, Mme Mercado a signalé que la Jordanie avait enregistré son premier cas de rougeole depuis 1994. Médecins Sans Frontières a fait état mardi d'au moins 7 000 cas de rougeole dans les districts nord de la Syrie.

«Sans eau potable et sans un assainissement suffisant, la probabilité que les enfants en Syrie et ceux qui vivent comme réfugiés dans la région attrapent la diarrhée et d'autres maladies va certainement augmenter», a averti pour sa part la directrice régionale de l'Unicef pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Maria Calvisi, citée dans un communiqué de l'Unicef.



L'Unicef a besoin de plus de 200 millions de dollars pour mener à bien d'ici la fin de l'année ses programmes sanitaires, d'hygiène et d'eau en Syrie, Liban, Jordanie et Irak.

UN IMPÉRATIF POUR LE GOUVERNEMENT ET LE CNES

Le dialogue social, gage de stabilité et moteur de la croissance

Le dialogue social et la concertation ainsi que leur dynamisation pour une réelle croissance économique ont constitué les mots-clés de du Forum économique et social du cinquantenaire de l'Algérie, organisé par le CNES les 18, 19 et 20 juin.



Les cinq ateliers mis en place pour plancher sur l'Algérie post-2015, soit l'Algérie des cinquante années à venir, ont mis l'accent sur le préalable de la stabilité interne. Les quelque 500 participants qui ont marqué une halte pour évaluer les acquis du pays depuis l'indépendance à nos jours, ont mis aussi en exergue les vertus du dialogue social, nécessaire à tout développement.

Ce forum qui s'est tenu dans une conjoncture marquée par des mutations induites par la mondialisation et les changements intervenus dans des régions d'Afrique du Nord et Moyen-Orient, a conclu que l'implication des partenaires sociaux et l'ensemble des parties reste nécessaire pour relever les défis imposés au pays.

En ce sens, sans un climat apaisé, à

la faveur du dialogue et de la concertation, le développement durable auquel aspire l'Algérie ne peut se concrétiser dans l'immédiat. Les participants au forum qui ont considéré que l'Algérie est appelée à rejoindre le cercle des pays émergents, ont mis en avant la paix sociale. Le front interne de l'Algérie qui est plutôt calme comparativement aux pays de la région, permet au pays d'atteindre les objectifs assignés. Cela n'a pas empêché le Premier ministre d'adresser aux participants du forum économique et social du cinquantenaire le même message dont les walis et les présidents des sociétés de gestion des participations ont été destinataires. Un message dans lequel il a réitéré «les vertus du dialogue et de la concertation» à même de renforcer la confiance entre les partenaires sociaux. Le dialogue

suppose le partage de l'information et des connaissances au sein de la société, sachant que les pays les plus développés sont ceux disposant de sociétés qui communiquent. Par le dialogue et la communication, ce sont le partage et la circulation de l'information ainsi que la libre expression des citoyens et des institutions qui seront assurés.

L'objectif attendu à travers ce dialogue consiste en l'édification d'une société du savoir à laquelle l'Algérie aspire dans les prochaines cinquante années. Le partage des connaissances et du savoir reste nécessaire pour créer une émulation au sein de la société et aller vers la compétitivité et l'excellence. Le tout reste tributaire du maintien d'un dialogue permanent dans la société.

Kamel Cherif

Le Premier ministre rappelle les vertus du dialogue et de la concertation

Le front social et politique national a enregistré un certain emballement en fin de semaine, notamment avec cet appel du Premier ministre Abdelmalek Sellal au resserrement des rangs pour conforter la stabilité politique du pays et poursuivre les efforts de développement économique et social.

M. Sellal a notamment fait appel aux vertus du "dialogue et de la concertation" pour résoudre les conflits sociaux, tout en appelant les responsables à prendre "des mesures utiles" pour mettre en place "une concertation permanente et constructive". Plusieurs conflits sociaux ont en fait éclaté ces deux dernières semaines dans certaines régions du pays, liés autant à la demande d'emplois et de logements, qu'à dénoncer certaines carences dans la distribution de l'électricité et la mauvaise gestion du service public, outre les revendications salariales de certaines corporations socioprofessionnelles.

Devant cette situation qui met à mal les mécanismes mis en place pour la relance de l'économie et l'amélioration du service public, un des crédos du Président Bouteflika, le chef du gouvernement a réitéré "encore une fois les vertus du dialogue et de la concertation", lancé un appel pour que toutes les mesures utiles soient prises pour inciter les partenaires sociaux à dynamiser le dialogue ou à mettre en place le cadre adéquat d'une concertation permanente et constructive.

Dans son message à la clôture du forum économique et social du cinquantenaire M. Sellal a invité les membres du gouvernement, les walis, les présidents des sociétés de gestion des participations de l'Etat, de tenir des réunions périodiques prévues par la loi pour "examiner en commun", la situation des relations socioprofessionnelles et les conditions générales de travail au sein de l'entreprise et à "respecter" toutes les étapes du dialogue et de la négociation avant le recours à d'autres formes de contestation qui "mettent en péril l'entreprise et l'emploi".

Il affirme ainsi que "la consolidation du dialogue social doit donc permettre de renforcer la confiance entre les partenaires sociaux et à ces derniers de partager les infor-

mations, d'affiner la stratégie, de coordonner leurs actions et de protéger l'entreprise, centre essentiel de création de la richesse, de toute perturbation pouvant porter atteinte à ses objectifs d'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de contribution au développement national", a souligné M. Sellal. Le message est clair: il faut dès lors éviter d'exacerber davantage le front social, déjà mis à mis par plusieurs facteurs, dont le manque d'emplois, la hausse des prix des produits de base, les carences dans le service public et la forte demande en termes de logements et d'équipements socio-éducatifs.

Un message également entendu "5/5" par les syndicalistes qui se sont mobilisés pour mettre en œuvre l'appel du Premier ministre pour l'apaisement du front social, en ébullition au cours de ces dernières semaines, avec des manifestations à Tolga contre les coupures d'électricité, à Bouïnan contre un projet de logements AADL implanté sur des terres à moitié privées etc. C'est ainsi que le secrétaire général de l'UGTA Abdelmadjid Sidi Saïd est également monté "au créneau" pour appeler les responsables syndicaux à prendre en charge la sensibilisation au "dialogue et à la concertation" dans la gestion des revendications et des contestations l'UGTA, consciente des enjeux du développement économique et social de notre pays, qui ne cesse de défendre l'économie nationale (...) à toujours incité et encouragé le dialogue et la concertation à tous les paliers de l'entreprise et du monde du travail", a indiqué M. Sidi Saïd. Cet axe "cardinal" de la politique de l'UGTA (dialogue), a-t-il expliqué, "est une vertu" de l'écoute et de la négociation collective dans la vie de l'entreprise, lieu d'emplois et de création de la richesse.

Ces appels interviennent à un moment crucial de la vie de la Nation, d'autant que des milieux politiques tentent de spéculer sur la santé du Président Bouteflika, en convalescence en France, pour tenter des campagnes de déstabilisation des institutions publiques à travers des manifestations et des mouvements de protestation, certes légitimes pour beaucoup d'entre eux, mais pas tous, hélas!

Boualem Branki

SELLAL CONFIRME : L'accès à une fonction supérieure de l'Etat passe par une nomination par décret présidentiel

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal a affirmé jeudi à Alger que l'accès à une fonction de l'Etat passait par une nomination (confirmation) par décret présidentiel.

Le Premier ministre qui était représenté au cours de la séance de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, par M. Mahmoud Khedri ministre des Relations avec le Parlement, a affirmé en réponse à une question d'un député relative aux cadres supérieurs dont les décrets de nomination n'ont pas été publiés, que seule la nomination par décret présidentiel dans une fonction supérieure (de l'Etat) pouvait conférer au fonctionnaire en question la qualité de cadre supérieur et lui permettait en conséquence de bénéficier de tous les droits y afférents.

Ces droits sont liés notamment à la rémunération, à la promotion dans le grade, au congé spécial à la cessation de fonction et au régime de retraite spécifique aux cadres supérieurs de l'Etat.

La nomination à des postes supérieurs de l'Etat se fait par décret présidentiel conformément aux dispositions du décret présidentiel 99-240 du 27 octobre 1999 relatifs à la nomination aux emplois civils et militaires de l'Etat.

Au cours de la séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Larbi Ould Kheïla, le Premier ministre a souligné que le décret exécutif 90-226 du 25 juillet 1990, modifié et complété, définissant les droits et obligations des travailleurs exerçant des fonctions supérieures de l'Etat "constitue le cadre légal qui régit les travailleurs occupant des fonctions supérieures de l'Etat, et réglemente toutes les questions liées à leur carrière professionnelle depuis leur nomination jusqu'à la cessation de leur fonction".

En cas de vacance d'une fonction supérieure, l'autorité concernée désigne par décret, un intérimaire, stipule le même décret.

Cette procédure, a expliqué le Premier ministre, est de nature à garantir le bon fonctionnement des administrations et entreprises publiques, notamment à travers la disposition du décret en question dans son article 23 alinéa 3 qui stipule que "l'intérim ne confère pas la qualité de fonction supérieure".

Cette disposition est motivée, selon la réponse, par la nature des fonctions supérieures de l'Etat, leurs exigences et leurs spécificités tant au niveau des missions et des responsabilités qui leur sont attachées, qu'à celui des conditions, procédures et modalités d'éligibilité à la nomination à une fonction publique. En conséquence, et en application de l'article 23 du décret suscité, le chargé d'affaires qui n'a pas encore acquis la qualité de fonctionnaire supérieur pour n'avoir pas été nommé par décret présidentiel, ne bénéficiera que de la rémunération attachée à la fonction supérieure occupée, a expliqué le Premier ministre.

En outre, ce cadre ne pourra bénéficier en vertu de cet article, des autres droits propres au titulaire de la fonction supérieure de l'Etat nommé et confirmé dans sa fonction par un décret présidentiel.

La confirmation du chargé d'affaires dans la fonction qu'il occupe et sa nomination à son poste par décret présidentiel lui ouvre droit à tous les avantages inhérents à cette fonction, ainsi que le droit d'alignement de la période passée à ce poste sur le régime de retraite spécifique aux cadres supérieurs de l'Etat, a encore précisé le Premier ministre.

LA PRISE EN CHARGE DES REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS

M. Sidi Saïd appelle au dialogue et à la concertation

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd a appelé jeudi dans un message adressé aux unions de wilaya et aux fédérations nationales de l'UGTA, à l'implication, des instances et des responsables syndicaux dans la sensibilisation au "dialogue et à la concertation" dans la prise en charge des revendications et des contestations.

"L'UGTA, consciente des enjeux du développement économique et social de notre pays, qui ne cesse de défendre l'économie nationale (...) a toujours incité et encouragé le dialogue et la concertation à tous les paliers de l'entreprise et du monde du travail", a indiqué dans ce message M. Sidi Saïd.

Cet axe "cardinal" de la politique de l'UGTA (dialogue), a-t-il expliqué, "est une vertu" de l'écoute et de la négociation collective dans la vie de l'entreprise, lieu d'emplois et de création de la richesse.

L'UGTA réagissait à l'instruction du Premier ministre Abdelmalek Sellal, adressée au membres du gouvernement, aux walis et aux présidents des sociétés de gestion des participations (SGP), portant sur la "Dynamisation du dialogue social", et décidée suite à la séance de travail qu'il avait tenu au siège du Premier ministère avec M. Sidi Saïd.

L'UGTA "donne du prix à cette méthode de prévention de différend et de consolidation de la confiance entre partenaires pour éviter toute perturbation dans cette phase de relance de la politique nationale du développement industriel et de la promotion de la production nationale", a encore indiqué M. Sidi Saïd dans son message.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE À SETIF Quand l'internet brise les barreaux

● La réforme de la justice, un engagement du gouvernement en application du programme du président de la République

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Mohamed Charfi, a affirmé jeudi à Sétif que la réforme de la justice est un engagement gouvernemental entier, en application du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Un programme, a souligné le ministre au cours d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif, "pour une justice intègre et équitable, et pour un Etat de droit".

Les objectifs de cette réforme consistent aussi à instaurer une justice "moderne, proche des citoyens et des justiciables", a encore ajouté M. Charfi dans une déclaration à la presse en marge de sa visite dans la wilaya.

Au siège de la Cour de Sétif, le ministre a entendu un exposé sur le nouvel espace de communication en ligne qui permettra au justiciable, "dès demain dimanche", de suivre son affaire sur la toile de l'internet et de connaître le jugement rendu.

A partir du juillet prochain, le justiciable pourra également obtenir des copies des jugements en rapport avec son affaire, a également affirmé M. Charfi, ajoutant, à cette occasion, que les moudjahidine ayant été emprisonnés durant la période coloniale "pourront accéder à partir du site du ministère de la Justice aux documents attestant de leur emprisonnement".

Il s'agit-là, a considéré le ministre, de "pas considérables accomplis sur la voie de la modernisation de la justice", précisant que cette avancée qui permet de "rapprocher la justice des justiciables, d'alléger leurs charges et de réduire les procédures bureaucratiques", coïncide avec le 25^e anniversaire du lancement, à la fin des années 1980, de l'œuvre de modernisation de la justice.

M. Charfi a également fait état de l'ouverture d'un espace "interactif attrayant" permettant aux citoyens de poser leurs questions, de faire part de leurs interrogations sur les lois et les procédures juridiques et de recevoir en ligne les réponses en un laps de temps



très court. Le ministre avait entamé sa tournée dans la wilaya par l'inauguration du nouveau siège du tribunal de Sétif. Une structure à l'architecture étudiée, disposant de deux salles d'audience et de 44 bureaux, réalisée pour un montant de 132 millions de dinars.

Selon les explications fournies sur place au ministre, entre 67 et 90% des affaires, selon les secteurs, ont été examinées par ce tribunal où le taux de traitement des dossiers d'état civil a atteint les 98 %.

Toujours au chef-lieu de wilaya, M. Charfi a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une Maison de l'avocat initiée par le bâtonnat de la région de Sétif qui compte 3.425 avocats. Ce projet prévu pour un délai de 18 mois nécessite la mobilisation de 126 millions de dinars. Le ministre a promis aux responsables du projet la prise en charge d'une partie du coût de l'opération par son département.

M. Charfi a également fait savoir, sur ce site, que la loi sur la profession d'avocat sera présentée demain dimanche devant l'Assemblée populaire nationale dans le cadre de la réforme de la justice qui vise aussi à faire de l'avocat un important partenaire du système judiciaire.

Le tribunal administratif qu'il a également inspecté, le ministre a insisté sur la nécessité de défendre les droits de l'Etat tout en veillant au respect des droits des personnes, en "prononçant des verdicts souverains et en toute intégrité".

Dans l'après-midi, M. Charfi s'est rendu à Aïn Azel où il a inauguré une annexe judiciaire relevant du tribunal d'Aïn Oulmène. Une structure aménagée, a-t-on indiqué, "en deux mois grâce aux efforts des citoyens et des élus locaux".

Les efforts se poursuivront pour transformer cette annexe en tribunal de plein pouvoir qui s'ajoutera aux six tribunaux que compte actuellement cette wilaya, a assuré le ministre sur site.

YOUSFI SORT DE SA RÉSERVE

Toutes les sociétés étrangères impliquées dans des affaires de corruption sur une liste noire

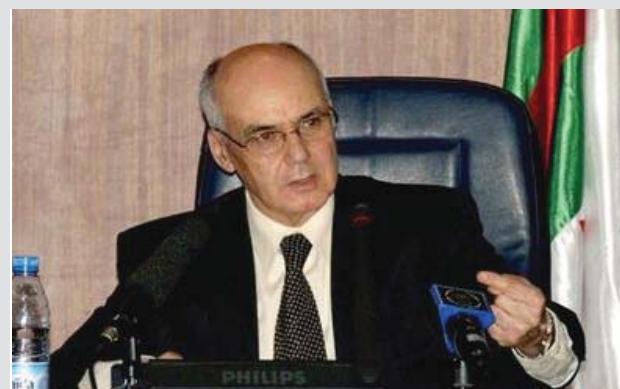
Le secteur de l'énergie a inscrit toutes les sociétés étrangères impliquées dans des affaires de corruption en Algérie, dans la liste noire du secteur, a fait savoir jeudi le ministre de l'Energie et des mines, M. Youcef Yousfi.

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Yousfi a affirmé que son ministère, "a décidé que les sociétés du secteur de l'énergie et des mines, ne traiteront plus avec les sociétés impliquées dans des affaires de corruption".

Les sociétés algériennes "sont déterminées" à exiger des indemnités "si l'implication des sociétés étrangères dans ces affaires est établie". "Toute personne impliquée sera traduite devant la justice", a insisté le ministre.

Cette interdiction intervient une semaine après la décision de Sonelgaz de porter sur sa liste noire, le groupe canadien SNC Lavalin, soupçonné d'avoir versé des pots-de-vin pour obtenir le marché du projet de la centrale électrique de Hadjret En Nouss.

Elle intervient, également en application des décisions prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre le phénomène corruption, selon le ministre. La presse nationale et étrangère, a cité, en se référant à des sources judiciaires et d'autres sources proches de l'enquête,



plusieurs sociétés étrangères impliquées dans des affaires de corruption en Algérie et qui seront inscrites sur la liste noire, telles que les sociétés italiennes Eni et Saipem, la société américaine Général Electric et la française Alstom. Concernant la lutte contre la corruption, le ministre a indiqué que son secteur a pris, "des mesures préventives" pour combattre le phénomène, dont le renforcement des outils de contrôle au sein des sociétés, notamment en matière d'octroi des marchés

pour préserver les intérêts vitaux du pays.

"Il existe un cadre juridique pour combattre la corruption et nous œuvrons pour son application sur le terrain, avec toute la rigueur et la détermination nécessaires", a insisté le ministre.

Concernant les affaires dites "Sonatrach 1" et "Sonatrach 2", le ministre a souligné la nécessité de laisser la justice faire son travail car elle seule est habilitée "à traiter ces affaires avec la sévérité requise et au rythme qu'elle entend elle-même adopter".

Le ministère de l'Energie et des Mines doit attendre les résultats des enquêtes et les décisions de la justice pour prendre en toute responsabilité, les décisions nécessaires, a indiqué le ministre. La dénonciation de la corruption ne doit pas déstabiliser le secteur de l'énergie, qui est le pilier de l'économie nationale, a-t-il soutenu. "Il n'est pas dans l'intérêt du pays de détruire les entreprises du secteur, qui sont le pilier de l'économie nationale, a-t-il insisté. Le ministère de l'Energie œuvre sans relâche et avec rigueur à combattre les pratiques illégales mais il tient également à préserver l'image de l'Algérie et celle des cadres dirigeants du secteur qui accomplissent leurs missions avec probité".

Le parquet d'Alger avait ordonné en février dernier l'ouverture d'une enquête sur d'éventuels faits de corruption, liée à des contrats entre la société italienne Eni et la Sonatrach, après l'ouverture d'une enquête judiciaire sur ce dossier par le parquet de Milan (Italie). Des soupçons de corruption entourent également le groupe canadien SNC Lavalin. La justice algérienne attend les conclusions des commissions rogatoires internationales sur d'éventuelles implications de personnalités algériennes dans ces scandales, selon le parquet d'Alger.

APS

M. BENSALAH L'A ANNONCÉ

Le quatrième congrès du RND se tiendra les 26, 27 et 28 décembre

Le quatrième congrès du Rassemblement national démocratique (RND) se tiendra les 26, 27 et 28 décembre 2013, a annoncé jeudi à Alger le secrétaire général par intérim de ce parti, Abdelkader Bensalah. M. Bensalah s'exprimait à l'issue des travaux de la session extraordinaire du Conseil national du RND tenue jeudi à Alger.

Par la même occasion, M. Bensalah a été désigné en qualité de président de la commission préparatoire du quatrième congrès du RND. A l'ouverture des travaux de cette session, il a affirmé jeudi que les conditions pour la tenue du 4^e congrès du parti "sont désormais réunies" à la faveur du "réalisme et sens de responsabilité" des militants.

L'importance du prochain congrès tient au fait que les militants de cette formation politique devront élire un nouveau secrétaire général du parti après la démission de Ahmed Ouyahia, en janvier dernier, du poste qu'il avait occupé depuis 1999.

A la même date, le Conseil national avait plébiscité Bensalah secrétaire général par intérim jusqu'à la tenue du prochain congrès du parti.

Selon la déclaration finale rendue publique jeudi, "les membres du Conseil national (...) expriment (...) leur entière satisfaction quant à la tenue de cette session extraordinaire à un moment où certains prédisaient l'entrée du RND dans une zone de turbulences et d'instabilité".

"En occultant les sensibilités personnelles, le parti a évité de s'engouffrer dans les troubles et l'instabilité" a souligné le document en question précisant que "la constitution de la commission nationale



de préparation du congrès, et l'adoption (...) de sa composante, est une étape déterminante pour se diriger vers l'organisation du quatrième congrès en comptant sur l'expérience et la compétence des cadres et des militants".

Pour les militants du parti, a indiqué encore la déclaration finale, "le déroulement de cette session consacre la réussite d'une étape dans le respect des procédures organiques définies par les statuts et le règlement intérieur" du RND.

Rappelant qu'il a toujours soutenu le programme du Président Bouteflika "qu'il contribue à sa concrétisation en tant que partenaire actif sur la scène politique,

dans les instances représentatives, au gouvernement et dans les institutions de l'Etat", le RND "affirme aujourd'hui dans ce contexte particulier, son engagement à poursuivre sa mission sur la même voie et avec la même conviction".

L'Algérie n'a pu concrétiser certaines réalisations "sans l'aboutissement de la concorde civile et de la charte sur la réconciliation nationale, l'instauration de la sécurité et de la stabilité sur l'ensemble du territoire, la relance de l'économie, le retour de l'Algérie dans le concert des nations et l'affirmation de son rang au niveau régional et international", a souligné la déclaration finale.

A retenir

- Dans une déclaration à la presse au terme des travaux de la session, M. Bensalah a affirmé que la rencontre s'est tenue "dans un climat de dialogue constructif" et "de débat franc sur les moyens de construire un parti fort qui puisse jouer un rôle influent sur la scène politique".
- Parmi les conclusions de cette rencontre, M. Bensalah a cité l'ambition du RND de "contribuer à l'élaboration des grandes orientations du pays".
- La session extraordinaire du parti, a affirmé son soutien au président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, dénonçant les spéculations de certaines parties sur son état de santé alors qu'il est en convalescence".
- M. Bensalah se félicite de l'esprit de dialogue qui a présidé à la session extraordinaire de son parti.

Les membres du secrétariat national et le coordinateur du comité d'éthique du FFS installés

Les membres du secrétariat national du Front des forces socialistes (FFS) ont été installés hier à Alger lors d'une session extraordinaire du Conseil national, par le premier secrétaire du parti, Ahmed Betatache et des membres de l'instance présidentielle.

Le secrétariat national, constitué de 19 membres, a été nommé conformément aux statuts du parti, par M. Betatache et les membres de l'instance présidentielle composée de Mohand Amokrane Chérifi, Ali Laskri, Rachid Halet, Aziz Baloul et Saïda Ichlamène.

L'instance présidentielle a également procédé à l'installation de Karim Baloul, député d'Alger et ancien membre du secrétariat national, chargé des relations internationales, dans le poste de coordinateur du comité d'éthique.

M. Baloul est chargé de

soumettre une proposition sur la composante du comité d'éthique du parti à l'instance présidentielle. M. Betatache a présenté, lors de cette session extraordinaire du parti, le programme d'action qui sera débattu dans l'après-midi par les membres du conseil national. Ce programme sera présenté pour approbation lors de la prochaine session du parti.

Le Premier secrétaire du parti a indiqué, dans son intervention devant les membres du conseil national, que le FFS allait continuer à militer pour la mise en place d'une dynamique sociale et politique pacifique, pour veiller à préserver la paix et la stabilité du pays. Interrogé lors d'une conférence de presse, tenue en marge de la session extraordinaire du parti, sur l'éventuelle participation de sa formation politique à la prochaine présidentielle

de 2014, M. Betatache a indiqué que le FFS jugerait « le moment opportun » pour débattre de ce dossier et la décision sera prise « en toute souveraineté ».

Questionné sur son éventuel maintien à la tête du groupe parlementaire du FFS à l'Assemblée populaire nationale (APN), il a affirmé qu'il ne cumulerait pas les deux postes, car, a-t-il estimé, « ce sont deux fonctions éminemment lourdes ».

Il a précisé, à ce propos, que le député de Béjaïa, Chafaa Bouiche assurait l'intérim actuellement à la tête du groupe parlementaire du parti, ajoutant qu'au moment « opportun » l'Instance présidentielle et le secrétariat national « choisiront un nouveau responsable » à ce groupe parlementaire.

S'agissant des anciens militants de 1963, qui s'étaient opposés au pouvoir à l'époque, il a indiqué que le groupe parlemen-

taire du FFS préparait un avant projet de loi pour faire aboutir ce dossier. M. Betatache a été désigné au poste de Premier secrétaire du parti, le 1^{er} juin dernier, par les membres de l'instance présidentielle, parmi les membres du Conseil national, issu du 5^e congrès du parti qui s'était tenu fin mai dernier.

Depuis la création du poste du Premier secrétaire, le président du parti, Hocine Aït Ahmed, désignait lui-même le Premier secrétaire parmi les cadres du FFS.

A la tête du plus vieux parti de l'opposition, depuis sa création il y a un demi siècle, Aït Ahmed avait renoncé, en décembre 2011, à la présidence du FFS.

Il a été proclamé à l'unanimité, président d'honneur du parti par le 5^e congrès.

APS

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

L'UNPA préconise la vente du producteur au consommateur

Kamel Cherif

En prévision du mois de Ramadhan, l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) a suggéré de délivrer aux agriculteurs l'autorisation de vendre leurs produits directement aux consommateurs sans passer par les intermédiaires. La proposition émane du secrétaire général de l'UNPA, Mohanned Alioui dans le but de casser les prix. Il a lancé un appel aux pouvoirs publics pour permettre aux paysans d'écouler leurs marchandises dans les marchés publics légaux. Il a estimé que les walis et les présidents d'APC devraient délivrer des autorisations aux paysans et agriculteurs pour pouvoir vendre leurs produits directement au marché. Ce sera du producteur aux consommateurs. Selon le secrétaire général de l'UNPA, les agriculteurs qui travaillent la terre sont frustrés et sidérés de voir leurs produits se vendre sept voire dix fois le prix pour lequel ils les ont cédés. Pour le représentant des agriculteurs, ce procédé devrait permettre d'éliminer les parasites et autres spéculateurs qui nuisent à la réputation des fellah et saigne le consommateur. Alioui a ainsi saisi le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour instruire les walis et présidents d'APC de réserver des espaces aux agriculteurs dans les marchés.

Il a préconisé d'expérimenter cette mesure durant le mois de Ramadhan. Elle pourrait être reconduite de manière définitive après le mois du jeûne si elle donne satisfaction. Il faut relever que les agriculteurs se plaignent des mandataires, lesquels tirent des bénéfices colossaux de la revente des fruits et légumes sur les marchés de gros. Ces mandataires n'ont rien à voir avec le monde agricole, mais ils en sont les premiers bénéficiaires, s'est plaint Alioui. Afin de les éliminer, le secrétaire général de l'UNPA insiste sur la vente directe du producteur au consommateur. Il a estimé qu'en procédant de la sorte, les agriculteurs vont investir davantage pour diversifier leur production. Cela permettra aussi de maintenir les emplois actuels et d'en créer d'autres. Le SG de l'UNPA a rappelé que les pouvoirs publics ont pris plusieurs mesures pour encourager les agriculteurs à augmenter leur production et par conséquent à baisser les prix. Toutefois, les mandataires ont anéanti ces efforts et maintiennent les prix élevés au grand dam du consommateur.

ALGÉRIE - FRANCE

Convention d'amitié et d'échanges entre les communes de Pierre-Bénite (Rhône) et Ouled Djellal

Une convention d'amitié et d'échanges a été signée entre les communes de Pierre-Bénite (Rhône) et Ouled Djellal (Sud-est d'Alger), à la faveur de la visite d'une délégation algérienne dans la ville française, a-t-on appris vendredi de source consulaire algérienne.

Les deux parties se sont engagées, à la lumière de cette initiative, à poursuivre les relations d'amitié entre les deux communes, à favoriser les échanges dans la perspective d'un futur jumelage et à développer les échanges culturels, sportifs et de jeunes entre les deux communes. Il a été aussi convenu de faciliter les rencontres des acteurs compétents en matière de traitement des déchets ménagers et de protection de l'environnement, et d'échanger l'expertise en matière hydraulique et de santé publique, ainsi que dans d'autres secteurs qui seront définis par les deux parties. La convention, qui a été signée au siège de la mairie de Pierre-Bénite, en présence du consul général d'Algérie à Lyon, sanctionne une visite de cinq jours d'une délégation de la commune de Ouled Djellal, conduite par son président Rachid Boufatah, dans la région du Rhône, à l'invitation de Mme Mireille Domenech Diana, maire de Pierre Bénite. La visite avait pour principal objectif «d'officialiser» les liens déjà existants entre les deux collectivités, et a permis notamment des rencontres avec les principaux acteurs socio-économiques de la ville, des échanges techniques avec les services du Grand Lyon, ainsi que des échanges avec les Algériens originaires de Ouled Djellal résidents à Pierre Bénite. Ces échanges ont porté essentiellement sur l'histoire de la commune d'Ouled Djellal, située au Sud-Ouest du massif des Aurès en Algérie, à environ 100 km au sud-ouest de la ville de Biskra et à 390 km au sud-est d'Alger, et l'immigration de centaines de ses habitants à Pierre Bénite et en France. Une journée a été consacrée à ce chapitre sous l'intitulé «Journée d'Ouled Djellal à Pierre Bénite». Cette visite intervient après celle qu'avait effectuée une délégation de Pierre-Bénite en 2011 à Ouled Djellal, afin de discuter avec des responsables de cette commune des axes et secteurs de coopération qui pourraient être développés entre les deux municipalités.

PARLEMENT

Le ministre de l'énergie promet de résoudre le problème de l'électricité avant le mois de Ramadhan



Le ministre de l'Energie et des Mines M. Youcef Yousfi a promis jeudi de résoudre le problème de coupures d'électricité dans certaines régions du pays avant le mois de Ramadhan, affirmant que la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) est en train d'achever l'installation des équipements nécessaires pour garantir un approvisionnement normal en électricité.

En réponse aux préoccupations du député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Lotfi Kheirallah, de l'Alliance Algérie verte (AAV) au cours d'une séance consacrée aux questions orales, quant à d'éventuelles protestations de la rue suite aux coupures d'électricité similaires à celles qui avaient marqué la wilaya de Ouargla au cours de ces derniers jours, le ministre a souligné qu'"en dépit du retard enregistré, l'installation des équipements sera parachevée avant le 10 juillet prochain".

Le même député a soulevé une autre préoccupation concernant les carrières de la wilaya de Ouargla qui n'ont pas été rétablies dans leur situation d'origine après l'achèvement de leur exploitation, créant ainsi un véritable problème environnemental.

"Les entreprises exerçant l'activité d'exploitation de ces carrières sont tenues, en vertu de la loi, de remettre en état ces sites après leur exploitation, et ce, conformément à l'article 176 de la loi minière, qui oblige ces entreprises de constituer annuellement une provision de 0,5% du chiffre d'affaires annuel destinée à financer l'opération de remise en état de ces sites", a affirmé le ministre.

Une visite d'inspection effectuée par la police des mines dans cette wilaya a révélé que 9 sites miniers seulement sur 11 carrières avaient consacré une provision. Deux entreprises dont l'autorisation d'exploitation a expiré ont été interpellées pour constituer un dossier et

APS

présenter un plan pour la réhabilitation de ces carrières. A la question posée par le député Hassan Aribi du Front de la justice et du développement relative à la "manipulation" qui a entaché l'appel d'offres lancé par l'Agence nationale du domaine minier, pour l'exploitation et l'exploitation de quatre mines de calcaire et d'argile destinés à la fabrication du ciment, le ministre de l'Energie et des Mines a déclaré que "ces propos sont faux". A cet égard, M. Youcef Yousfi a souligné que cet appel d'offres a été lancé selon les procédures d'usage et conformément à la loi minière et des textes d'application y afférent, en particulier le décret exécutif de 2002 qui définit les modalités d'octroi de titres miniers mais n'ont pas été octroyées conformément à la loi sur les marchés publics. L'Agence nationale du patrimoine minier avait lancé le 30 janvier 2013 des appels d'offres concernant quatre sites de calcaire et d'argile destinés aux usines de ciment des wilayas de Naâma, Souk-Ahras, Laâghouat et Ghardaïa.

Cet appel d'offres s'est déroulé conformément au cahier des charges et en deux étapes: l'une technique et l'autre financière, se soldant, a précisé le ministre, sur l'acceptation de 19 offres techniques pour étude, et le rejet de 3 offres, une copie du procès-verbal de la séance plénière ayant été remise aux auteurs des offres techniques". Après examen des offres techniques, dix ont été acceptées, dont les auteurs ont été autorisés de présenter les offres financières, l'une des sociétés exclues durant l'étape technique a eu recours en référé à la justice pour se faire introduire dans l'appel d'offres, un recours que la justice a rejeté pour non-fondement", a précisé le ministre. "Au cours de la séance plénière à laquelle ont pris part les sociétés qualifiées pour l'étape financière, quatre offres financières seulement ont été enregistrées, l'ouverture publique des plis ayant révélé une offre financière pour chaque site.

Sur un autre plan, le ministre a annoncé une nouvelle politique de son secteur et qui consiste en l'utilisation du gaz propane à la place du butane dans le domaine de l'aviculture, et promis d'élever le taux d'électrification dans la wilaya de Bouira à 80% une fois que 25.000 habitants de cette wilaya auront bénéficié du gaz naturel.

APS

ALGÉRIE - GUINÉE M. Medelci reçoit le nouvel ambassadeur de Guinée



Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci a reçu jeudi à Alger, Balde Ousmane, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guinée près la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué un communiqué du ministère.

LUTTE ANTITERRORISTE AU SAHEL

Réunion lundi à Oran du groupe de travail régional

La deuxième réunion du groupe de travail régional sur le renforcement des capacités de lutte antiterroriste au Sahel dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme (FGCT) se tiendra lundi au palais des congrès à Oran.

Le FGCT est un mécanisme multilatéral lancé à New York en

septembre 2011. Il vise à renforcer l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme transnational et à établir une coopération internationale renforcée en mobilisant l'expertise et les ressources nécessaires. Membre fondateur du Forum qui comprend 28 pays et deux organisations internationales (Nations

unies et Union européenne), l'Algérie co-préside avec le Canada le groupe de travail régional sur le Sahel dont la première réunion s'est tenue à Alger, en novembre 2011. Cette réunion avait abouti à l'adoption d'un plan d'action qui fera l'objet d'une évaluation et d'une actualisation à l'occasion de cette deuxième rencontre.

ALGÉRIE - FRANCE

Le ministre français de l'Education visite le nouveau lycée de mathématiques de Kouba



Le ministre français de l'Education, Vincent Peillon, a visité mercredi après-midi le nouveau lycée de mathématiques de Kouba (Algér).

Accompagné du ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba-Ahmed, M. Peillon a assisté à un cours de langue française et visité des structures de cet établissement, notamment la salle de sports.

Inauguré à l'occasion de la rentrée scolaire 2012-2013, le nouveau lycée de mathématiques accueille pour sa première année 104 élèves (65 filles et 39 garçons) ayant obtenu les meilleurs résultats à l'examen du BEM et les meilleures notes en mathématiques. La capacité d'accueil de cet établissement s'élève à 1.000 élèves.

Il comprend notamment 52 salles de classes, 6 laboratoires, deux amphithéâtres, une bibliothèque et une salle de conférence.

Le ministre français de l'Education effectue une visite de travail de deux jours en Algérie.

Lors de cette visite, un programme d'action portant coopération dans le domaine de l'éducation a été signé entre l'Algérie et la France dans le cadre du partenariat entre les deux pays pour la période 2013-2017.

Le programme d'action s'inscrit dans le cadre du document cadre de partenariat algéro-français qui définit les principaux axes de la relation bilatérale 2013-2017 dans le domaine de l'éducation.

Il s'agit de la poursuite du processus visant le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la formation des formateurs dans les cycles d'enseignement primaire et moyen, notamment en langue française et mathématiques.

Le renforcement des compétences professionnelles des professeurs d'enseignement secondaire dans le domaine de la didactique des sciences humaines, sciences expérimentales et sciences exactes, figure également dans ce programme.

AGRICULTURE

M. Benaïssa appelle à l'investissement pour développer les capacités de stockage de la production agricole



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa a appelé jeudi au renforcement de l'investissement privé dans la réalisation d'unités de stockage supplémentaires pour rassurer les agriculteurs et préserver la production agricole.

En réponse à une question orale de Mme Souad Bouchnafa, députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) au cours d'une séance consacrée aux questions orales, présidée par M. Larbi Ould Khélifa, président de l'APN, le ministre de l'Agriculture a déclaré que le secteur de l'agriculture "n'a cessé d'encourager toute personne désirant investir pour améliorer et développer les capacités de stockage ou pour la valorisation et la transformation des produits agricoles".

Et le ministre d'ajouter: "Malgré tout ce qui a été réalisé, nous estimons qu'il est impératif d'intensifier les investissements dans ce domaine, d'autant que le produit agricole est le plus souvent saisonnier, d'où l'impératif de le stocker dans des conditions adéquates pour pouvoir le commercialiser à longueur d'année".

Pour le ministre, l'organisation interprofessionnelle adoptée par le secteur et la création de multiples offices y afférant est de nature à contribuer à valoriser la production et à la préserver en concluant des contrats avec les personnes chargées de stockage et de la

transformation afin d'assurer que le produit saisonnier soit acheté auprès de l'agriculteur, notamment lors des saisons abondantes et à des prix étudiés.

A une autre question de la même députée relative aux mesures prises pour mettre un terme au monopole exercé par les propriétaires des chambres de stockage, le ministre a affirmé qu'une coopération existait avec les services de contrôle et de lutte contre la fraude relevant du ministère du Commerce, ces derniers ayant déjà eu à infliger des sanctions à l'encontre de certains opérateurs.

La question posée par le député Mohamed Adami relative au projet de création d'une unité de production de lait en sachets dans la wilaya d'Ilizi, le ministre a souligné que son secteur n'a cessé d'encourager la réalisation de laiteries dans le sud du pays en assurant l'accompagnement technique et financier des investisseurs à travers le soutien et des crédits sans intérêts.

Le secteur de l'agriculture ne tend pas uniquement à approvisionner ces régions en lait soutenu à base de poudre

de lait importée, mais aspire à valoriser la production nationale de ce produit, notamment le lait de chameau, ce qui permettra de créer un pôle de développement au profit de la population du sud", a ajouté le ministre.

Le ministre a souligné également que la wilaya d'Ilizi jouissait d'une richeesse animale importante consistant en 17.000 chèvres produisant plus de 1.850.000 litres de lait par an, 13.000 chameaux produisant plus de 3.400.000 litres de lait par an, faisant remarquer que cette production n'est pas exploitée selon des normes économiques modernes.

Le ministre s'est déclaré par ailleurs favorable à toute proposition de projet emanant d'opérateurs privés pour la création de laiteries, même petites, dans la wilaya d'Ilizi, d'autant que l'Etat n'a pas investi dans ce domaine depuis les années 1990, a poursuivi le ministre, soulignant que son ministère avait donné des orientations aux responsables locaux de la wilaya pour appuyer et accompagner toute proposition de ce type de projet.

| FONCIER AGRICOLE RELEVANT DU DOMAINE PRIVÉ DE L'ETAT:

43% des agriculteurs ont reçu leur acte de concession

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, a indiqué jeudi que la Direction des domaines de l'Etat avait attribué à ce jour 68563 actes de cession, soit 43% des dossiers relatifs à la conversion du droit de jouissance en concession pour l'exploitation de terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat. A une question écrite du député Amar Khmisti, le ministre a indiqué que le nombre des dossiers déposés au niveau de l'Office national des terres agricoles (ONTA)

a atteint 215.172 dossiers sur un total de 219.406 dossiers, soit un taux de 98%.

Le ministre a précisé que l'ONTA avait signé 173.464 cahiers de charge avec les agriculteurs concernés par l'opération de conversion du droit de jouissance en droit de concession dans le cadre des dispositions de la loi n°10-03 d'août 2010.

Le nombre de dossiers remis aux services des domaines de l'Etat pour l'établissement d'actes de concession est de 160.501 dossiers, soit 93% des dossiers dont

les cahiers de charge ont été signés.

Le ministre a imputé le retard accusé dans cette opération à la nature du travail de l'administration des domaines de l'Etat chargée de l'élaboration des actes administratifs qui prend toutes les précautions nécessaires avant l'établissement de ces actes afin d'éviter toute erreur pouvant causer des problèmes plus tard aux investisseurs.

Quant au problème des propriétés Arch, le ministre a précisé que son dépar-

tement était sur le point de régler la situation des exploitants des terres Arch classées terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat en leur octroyant des actes de concession dans le cadre de la circulaire ministérielle n°108 relative à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage.

Concernant les terres pastorales, elles seront réglementées par une loi relative au pâturage en cours d'élaboration dans le cadre du projet de loi sur le développement des zones rurales.

TRANSPORT

Le réseau ferroviaire atteindra 12.000 km à l'horizon 2016 et 2017 en Algérie



Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a indiqué jeudi à Relizane que le réseau des lignes ferroviaires atteindra 12.000 kilomètres en Algérie à l'horizon 2016 et 2017, à la faveur des projets destinés au secteur.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a affirmé que le réseau s'étend actuellement sur 4.000 km contre 1.719 km en 2008 et atteindra 6.100 km dans les deux années à venir, ajoutant que 5.000 km de lignes ferroviaires sont à l'étude.

Les travaux seront lancés dès le prochain quinquennat pour que le réseau atteigne 12.000 km à l'horizon 2017.

Une telle longueur "est la plus importante au niveau africain", a précisé M. Tou, rappelant que l'Algérie dispose actuellement du meilleur réseau ferroviaire du continent.

Parmi les projets entrant dans ce cadre, le ministre a cité le doublement de la ligne ferroviaire du nord s'étendant des frontières marocaines jusqu'aux frontières tunisiennes.

M. Tou a également indiqué que la grande station de Relizane reliera le doublement de la ligne nord à celle des Hauts-Plateaux en cours de concréétisation et qui sera livrée dans les deux prochaines années. Le raccordement concernera les lignes Sidi Bel-Abbès-Béchar, Relizane-Tiaret, Bouira-M'sila, Constantine-Batna, Annaba-Tébessa et Blida-Ksar El-Boukhari. La double ligne ferroviaire entre Oued Sly (Chlef) et Yellal (Relizane) s'étendant sur 93 km est à la phase de la pose de rames, l'opération de terrassement étant parachevée. Elle sera livrée au dernier trimestre 2014 parallèlement à d'autres tronçons, hormis le tronçon Bordj Bou Arréridj-Thénia, a signalé le ministre.

Le taux d'avancement des travaux de la ligne Oued Sly-Yellal est à 25 % avec la pause, à ce jour, de 12 kilomètres de rails sur cette voie ferroviaire.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de rattraper le retard et d'accélérer la concréétisation en vue de la livraison de ce projet dans les délais fixés.

M. Tou a inspecté le chantier de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Relizane à Tiaret et Tissemsilt sur une distance de 185 km, dans sa partie située à Relizane (55 km). Il a visité en outre la gare routière de transport des voyageurs et l'entreprise de transport urbain du chef-lieu de wilaya.

Le ministre a également procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'une clôture à la piste d'atterrissage de Relizane qui s'étend sur une longueur de 7,5 km pour un coût de plus de 84 millions DA. A une question relative à la réduction des tarifs dans les lignes intérieures de transport aérien, le ministre a répondu que la révision des règles fixant les prix des billets d'avion est à l'étude.

APS

M'SILA

Découverte du corps d'une fillette à Belaïba

Mouad B.

Le corps de la petite fille répondant aux initiales de A.Kh., âgée de 7 ans, qui était activement recherchée depuis sa disparition, a été retrouvée morte jeudi pas loin de la maison familiale à Belaïba, 68 kilomètres à l'est de M'Sila a-t-on appris de sources locales.

Les enquêteurs n'écartent aucune hypothèse et une autopsie sera réalisée pour déterminer les causes et les circonstances de sa mort. Une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie de Belaïba.

Un couple de septuagénaire ligoté et cambriolé à son domicile

Les six agresseurs du couple se sont glissés dans la propriété pendant qu'ils étaient seuls. Jeudi matin, un couple âgé de 72 ans et 70 ans, a été la cible d'une agression à leur domicile dans le village de Aïn Djérad, dans la commune de Hammam Dalaâ, 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila. Croyant à de simples visiteurs, voire à un coup de fil passé par son mari, elle entre sans méfiance. Là, le spectacle la cloue sur place. Son époux est ligoté sur une chaise. Face à lui, six hommes, le visage masqué par des cagoules. Elles remarquent qu'ils portent des armes blanches. « Ils devaient être cachés à proximité de la maison et ont dû profiter qu'en ouvre la porte, pour se faufiler dans la propriété », suppose la victime.

Les individus la ceinturent et l'attachent à son tour sur une chaise. Le couple se souvient exactement des mots prononcés par leurs agresseurs : « On ne vous veut pas de mal mais on sait très bien que vous avez de l'argent liquide dans la maison et des bijoux ». Le couple est, sur l'imagine, tétonné. Les voleurs trouvent, au final, 9 millions de centimes en liquide et font main basse sur les bijoux en or estimés à 77 millions de centimes.

« Ils ont pris des bijoux de famille auxquels je tenais beaucoup », déplore la victime. Une fois leur méfait accompli, les agresseurs sont sortis de la maison et s'enfuient vers une direction inconnue. C'est un proche du couple, habitant la région et qui a l'habileté de leur rendre visite, qui est venu aux nouvelles. Après avoir été défait de ses liens, le couple s'est rendu à la gendarmerie pour consigner une plainte pour vol. Les deux victimes n'ont pas été blessées. Mais elles sont, sans aucun doute, traumatisées par cette attaque, au sein même de leur maison.

Une fois avertis, les gendarmes ont réussi dans un temps record à identifier et neutraliser les 6 malfaiteurs. En attendant leur présentation devant le parquet, les cambrioleurs ont été placés en garde à vue dans les locaux de la Gendarmerie.

TISSEMSILT La route tue encore : un mort et 9 blessés dans un accident de circulation

OULD SIDI AMAR

Un grave accident de la route s'est produit, mercredi dernier près de la ville de Tissemsilt à l'intersection des RN 19 et 14 à la sortie sud du chef-lieu de wilaya suite au télescopage de deux véhicules causant neuf blessés et une femme âgée de 60 ans a perdu la vie sur le coup tandis que deux blessés se trouvent dans un état grave et sont placés sous surveillance médicale.

Une enquête a été ouverte par les éléments de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

BORDJ EL KIFFAN Meurtrière à 72 ans !

A.Ferrag

Le mois de juin 2013, le tribunal criminel d'Alger a prononcé le verdict du procès d'une vieille dame de 72 ans, accusée du meurtre de son compagnon...

Dans le box des accusés, on voit défiler toutes sortes de criminels. Pour certains, il s'agit là d'un détail sans intérêt, mais pour d'autres, mettre un visage sur un coupable est d'une importance inouïe. C'est une évidence, on veut savoir à quoi ressemble un assassin et, d'ailleurs, lorsque l'on se retrouve dans l'une des salles du tribunal, on attend impatiemment son apparition. Celle de cette journée du mois de juin 2013 a de quoi vous couper le souffle...

En effet, dans le box des accusés, on voit des petits, des grands, des maigres, des gros, des jeunes et des moins jeunes, enfin, des personnes que l'on rencontre un peu partout, mais lorsque l'accusée est une vieille femme de 72 ans, l'air penaud, cela a de quoi surprendre les gens venus nombreux assister à ce procès hors du commun. Il l'est de par les faits que l'on reproche à l'accusée.

En l'écoutant parler, tantôt l'on est pris d'une irrésistible envie de rire, tantôt on a du mal à croire qu'elle puisse être l'auteur d'un quelconque acte macabre.

On hésite, au fil de son témoignage, entre la compassion et la colère.

La compassion, parce que tout au long du procès, la vieille Fatma expose sa vie privée à la manière d'une jeune première qui aurait raté ses amours : « Je n'ai jamais eu de chance en amour, tous mes amants finissaient par me quitter. Le dernier m'a énormément déçue. »

Les membres de la cour répiment difficilement un sourire moquer. « Quel avenir à 72 ans ? », pensent-ils !

Le sentiment de compassion cède vite la place à la colère, car la femme donne l'impression qu'elle n'est pas aussi naïve ni aussi désabusée qu'elle n'en donne l'air. Elle tente subtilement de berner son monde avec des arguments dont la cour,



d'ailleurs, fait fi.

- Pourquoi avez-vous tué votre amant ?

- Je vous le répète, il m'a déçue, énormément déçue. Je ne voulais pas le tuer, mais seulement me venger de ses méchancetés paroles !

Le président continue sur sa lancée :

- S'avez-vous que le rapport d'autopsie confirme que le coup de couteau que voussez asséné à la victime au niveau de la jambe est d'une violence rare pour une personne de votre âge. Vous lui avez sectionné l'artère fémorale !

L'accusée rabat son châle et baisse les yeux. Elle a cet air timide que l'on a lorsque l'on nous fait un reproche sans grand importance.

Comment en est-elle arrivée là aujourd'hui ?

En fait, ce n'est pas la première fois que la vieille Fatma se retrouve dans le box des accusés. Il ya quelques années de cela. Elle a comparu pour meurtre sur la personne de son amant de l'époque. La cour l'avait alors condamnée à une peine de 8 années de prison ferme.

Mais voilà qu'elle récidive par une belle soirée de juin 2011, en s'en prenant à son compagnon Ahmed « Le dernier en date » âgé de 60 ans.

Qui est Fatma ? Qui fait-elle dans sa vie ! Elle est tout bonnement à la tête d'une immense maison !

Nous sommes donc en plein mois de juin 2011, et c'est la fête chez la vieille Fatma, une soirée arrosée où sont conviées toutes ses connaissances. Y compris son compagnon Ahmed.

- Que s'est-il passé cette nuit-là ?

- Monsieur le président, je l'ai pris à part afin que nous parlions de nos projets d'avenir.

Mais voilà qu'il m'avoue froidement le peu d'intérêt qu'il a pour moi et son désir de me quitter. De rage, je me suis emparé d'un couteau que je lui ai enfonce au niveau de la jambe afin de lui donner une leçon. Je ne voulais pas le tuer. D'ailleurs peut-on tuer une personne qu'on aime ? L'accusée rabat de nouveau son châle comme pour voiler ses émotions. Une fois encore, la cour a du mal à la prendre au sérieux et le lui fait entendre clairement, la finalité est qu'il y a eu crime. La victime a succombé à sa blessure quatre jours après son admission au service des urgences médico-chirurgicales et ce, malgré le professionnalisme et la compétence de l'équipe médicale qui a tenté vainement de sauver la vie de Ahmed.

Le représentant du ministère public requiert une peine de quinze années de réclusion criminelle, alors que l'avocat de la défense plaide les circonstances atténuantes : « Ma cliente a agi sous l'effet de la colère, elle n'a pas prémedité son acte » dira-t-il.

Au terme du procès, la cour revient afin de rendre le verdict : La vieille Fatma est condamnée à 10 ans de prison ferme.

Ne dit-on pas qu'il faut de tout pour faire un monde !

AIN DEFLA

2 malfaiteurs arrêtés pour avoir volé 10 millions de centimes

Salim.Ben

Dans le cadre de la lutte contre les agressions et les actes mafieux, les éléments de la police de la wilaya d'Aïn Defla ont arrêté deux personnes originaires de la wilaya de Chlef, suite à un acte de vol de 10 millions de centimes à une personne qui venait de retirer son argent d'une banque. Selon l'enquête de la police, les faits remontent au 06 février 2013, lorsque la victime originaire de la wilaya d'Aïn Defla, venait de retirer une somme d'argent d'une agence bancaire, les deux malfaiteurs l'ont suivie à l'intérieur de l'agence bancaire en utilisant une voiture de surveillance pour prendre la fuite.

Ensuite elle a été même suivie à Aïn Defla, lorsque la victime a garé sa voiture devant un bureau d'étude pour régler ses affaires.

Les deux malfaiteurs ont brisé la vitre de sa voiture et lui ont volé une somme d'argent de 10 millions de centimes. Et ont pris la fuite sur une voiture de marque Hyundai.

La victime qui n'a pas pu relever le matricule de leur voiture a déposé une plainte. Une enquête a été ouverte en collaboration avec les policiers de la wilaya de Chlef. Après consultation des séquences vidéos de ladite banque et ainsi qu'une autre caméra de surveillance, la station d'essence à côté, les éléments de la police de Aïn Defla ont réussi à identifier et arrêter les auteurs. Il s'agit d'un repris de justice âgé de 46 ans résidant dans la commune d'Ouled Farès, dans la wilaya de Chlef, et le second âgé de 32 ans, habitant la même commune.

Les deux accusés qui ont été présentés au procureur près le tribunal d'Aïn Defla, ce dernier a demandé leur mandat de dépôt.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

62% des personnes arrêtées dans la wilaya d'Alger en 2013 sont âgés entre 18 et 28 ans

Plus de 62% des personnes arrêtées dans des affaires de droit commun dans la wilaya d'Alger durant les cinq premiers mois de 2013 sont âgés entre 18 et 28 ans, indique mercredi les services de la Gendarmerie nationale.

«62,66% soit 1 121 sur 1 789 personnes arrêtées dans la cadre de la lutte contre les crimes de droit commun sont âgés entre 18 et 28 ans suivies de la tranche d'âge 29-40 ans (332 arrestations) puis des personnes âgées de 40 ans et plus (273), précise un rapport relatif aux activités des unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger dont l'APS a reçu une copie.

Ces chiffres sont en hausse par rapport à la même période de l'année précédente avec 865 personnes arrêtées pour la première tranche d'âge, 323 pour la seconde et 228 pour la



personnes âgées de 40 ans et plus. Les unités du groupement territorial d'Alger ont enregistré 1 416 crimes et 1 362 délit dont coups et blessures volontaires à l'arme blanche. Dans une analyse des données criminalitaires, les services de la Gendarmerie nationale imputent cette situation au recul des offres d'emploi, à la déperdition scolaire et à la baisse du pouvoir d'achat du citoyen. La négligence des parents vis-à-vis de leurs enfants, l'impact négatif des médias et de l'Internet ainsi que la mauvaise fréquentation sont les facteurs cités dans le document.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Des jeunes manifestent pour réclamer des locaux et des emplois

Mouad B.

Plusieurs dizaines de jeunes issus du quartier 500 logements, du centre-ville de Bordj Bou Arréridj, ont manifesté dans la nuit du mercredi à jeudi en bloquant le boulevard qui mène de l'entrée Est vers le centre-ville à l'aide de pneus brûlés et de pierres pour «réclamer un quota sur les locaux en cours de distribution dans leur quartier et des emplois dans le parc d'attraction qui rouvrira au mois de juillet prochain».

Les protestataires, de jeunes marginalisés, ont après que le ton ait monté d'un cran, carrément coupé la circulation, obligeant les usagers de transport à passer par des déviations avant que les officiers de police n'emmènent

quelques représentants dialoguer avec le chef de Sûreté de wilaya. En les recevant et après avoir longuement écouté les doléances des protestataires, le chef de sureté s'est «engagé à dresser un rapport aux autorités locales».

A bien analyser les revendications des jeunes, il y a comme une sorte de rejet de la marginalisation et un désir de briser le mur des incompréhensions.

«On nous a promis ces locaux lorsqu'ils nous ont délogés sous le prétexte de commerce illicite mais aujourd'hui d'autres personnes étrangères à ce quartier viennent d'acquérir ces locaux», disent les jeunes manifestants. D'autres réclament des emplois dans le parc d'attraction qui rouvrira au mois de juillet.

«Le parc est planté à un mètre du quartier et les ouvriers sont recrutés d'ailleurs et nous?», s'interrogent-ils.

KHEMIS MILIANA

Un homme trouvé mort dans un verger à côté de la RN 4

Salim.Ben

Les citoyens de la ville de Khemis Miliana se sont réveillés ce matin par une nouvelle attristante, il s'agit d'une découverte d'un corps d'une personne âgée de 41 ans originaire de la ville, trouvée morte dans les plan-

tations à proximité de la RN 4 au quartier Kadette sud de la ville de Khemis Miliana. Selon des sources sûres, il s'agit d'un homme très connu dans la ville, B.A 41 ans, célibataire, connu par ses habitudes alcooliques. Les policiers ainsi que les éléments de la protection civile se sont dépêchés sur les lieux de l'acte. Le corps a été transféré vers la

morgue de l'hôpital de la ville et une enquête a été aussitôt ouverte pour identifier les circonstances de ce décès. Selon nos sources, le corps a été transféré ensuite vers l'hôpital du chef-lieu de la wilaya pour une autopsie afin de déterminer la cause du décès non encore élucidé. Es qu'il s'agit d'un crime, un accident ou bien d'un arrêt cardiaque?.

TOXICOMANIE ET ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une caravane de sensibilisation sillonne la côte est

Une caravane de sensibilisation aux risques liés à la consommation de drogue, alliée à une campagne de prévention routière, a été lancée jeudi après-midi à partir d'El Kala par la direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) pour sillonnaire tout le littoral est du pays, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya.

De nombreux psychologues ont été désignés pour animer, aux côtés d'éléments de la police judiciaire, cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre du «plan azur» initié par la Dgsn pour assurer la sécurisation et le bien-être des estivants. L'objectif est d'informer au mieux les citoyens des wilayas d'Annaba, de Skikda, de Jijel et de Béjaïa quant aux risques qu'ils encourrent en consommant des stupéfiants ou en ne respectant pas le code de la route, a ajouté la même source. Le coup d'envoi de cette action a été

vention a été lancé, au centre d'El Kala, en présence d'un grand nombre de citoyens et d'estivants. Une exposition consacrée aux ravages de la drogue et aux moyens mis en place pour lutter contre ce fléau est organisée en parallèle. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, cette caravane qui tentera de toucher toutes les catégories sociales, accordera un intérêt particulier aux jeunes à qui des conseils, à qui des recommandations et dépliants seront remis.

Le poste frontalier d'Oum Teboul sera vendredi, après El Kala, la première étape de cette caravane qui ciblera les voyageurs transitant par cette localité, avant de rallier les plages de Messida, de Cap Rosa, des Sables d'or et de Chatt pour se rendre ensuite dans la wilaya voisine d'Annaba.

APS

TIARET

Un handicapé mental tue son père

La cité de l'Emir Abdelkader dans la commune Sougueur, wilaya de Tiaret, a été le 16 juin dernier le théâtre d'un horrible crime qui a fortement ébranlé cette paisible localité lorsqu'un sexagénaire âgé de 65 ans fut retrouvé mort battu son propre fils âgé de 31 ans handicapé mental.

L'enquête a été diligentée par la police, suite à une alerte donnée par le personnel médical de l'hôpital de Sougueur concernant la réception d'un corps inerte d'un sexagénaire dénommé K.A., portant des traces visibles de multiples coups et blessures au niveau de la tête ayant entraîné sa mort.

Aussitôt avisés, les éléments de la brigade judiciaire de Sougueur ont été saisis de cette affaire pour déterminer les responsables et les auteurs de ce crime odieux. Les investigations entamées dans le milieu proche de la famille ont déterminé que, quelque temps avant son décès, la victime a eu une dispute violente avec son fils Mohamed âgé de 31 ans et atteint d'un handicap mental. L'altercation entre les deux adultes a vite dégénéré et le fils a assigné de violents coups à la tête de son père qui lui ont été fatales.

La vitesse d'exécution et l'efficacité des recherches entamés par la police, ont permis par ailleurs l'arrestation rapide de l'auteur du crime qui a été appréhendé en possession d'une carte médicale qui atteste de son handicap mental à 100%. Sur la base d'un dossier pénal, l'individu qui a été présenté devant le procureur de la République, a été mis sous mandat de dépôt.

MASCARA

Saisie de 661,7 gr de cannabis

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les éléments de la Sûreté de wilaya de Mascara ont mis fin le 15 juin dernier, aux agissements d'un trafiquant de drogue qui sévissait dans la daïra de Tighennif.

Agissant sur la base d'informations faisant état de la présence d'un individu qui s'apprêtait à vendre une importante quantité de drogue au niveau de la rue Echouhada dans la daïra de Tighennif, les éléments de la Sûreté nationale ont dressé une souricière qui a permis d'attraper le dealer qui avait en sa possession 561,7 grammes de cannabis ainsi qu'une somme d'argent estimé à 5 700 DA provenant de son activité illégale.

Poursuivant l'enquête, les policiers ont suite à un mandat de perquisition délivré par le procureur de la république, procédé à la fouille de son domicile qui a donné lieu à la découverte d'une quantité supplémentaire de drogue estimée à 100 grammes de cannabis.

Le suspect qui a été présenté devant la justice sur la base d'un dossier pénal, a été placé en détention provisoire.

KHENCHELA

Démantèlement d'un réseau de trafiquants d'armes de type 5

Un réseau spécialisé dans le trafic d'armes de type 5 composé de 05 individus âgés entre 29 et 45 ans, a été démantelé le 13 juin dernier par les éléments de la sûreté de wilaya de Khencelia.

L'opération est intervenue suite à des informations faisant état de la présence d'un individu qui s'apprêtait à conclure une transaction de vente de plusieurs pièces d'armes de type 5 à proximité de la station d'essence sise dans la wilaya d'Aïn Touila. Aussitôt avisés, les policiers ont investi les lieux et procédé à l'arrestation de 02 individus en flagrant délit en possession de deux fusils de chasse tandis que 03 autres individus ont pu prendre la fuite et rester activement recherché par la police. Les deux suspects arrêtés ont été présenté le 17 juin dernier devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention provisoire.

HYDRAULIQUE

4 communes à l'est de Bouira seront alimentées en eau potable en août 2014 à partir du barrage de Tilesdit

Les travaux du projet d'alimentation en eau potable de quatre communes situées à l'est de Bouira à partir du barrage de Tilesdit seront achevés en août 2014, a assuré jeudi le chargé du projet à la Direction des Ressources en eau. "Les travaux sont toujours en cours et le taux d'avancement est de 40%. Nous comptons les achever d'ici au mois d'août de l'année prochaine (2014)", a affirmé M. Merri Ahmed à l'APS, précisant que ce projet concerne l'alimentation en eau potable des communes d'El-Adjiba, Chorfa, Ahnif et Ath Mansour à partir de la station de traitement du barrage de Tilesdit, située dans la daïra de Bechloul, une vingtaine de km à l'est de Bouira. L'enveloppe consacrée à cet important projet hydraulique est estimée à plus de 500 millions de dinars, selon les prévisions fournies par le responsable. Le projet porte notamment sur la réalisation d'un réseau d'adduction, de 13 réservoirs et de 4 stations de pompage, selon l'entreprise réalisatrice. Lors d'une visite d'inspection, mercredi dernier, le wali de Bouira, M. Nacer Maaskri, a instruit les responsables du projet d'accélérer la cadence des travaux et profiter de la période estivale afin de l'achever dans les délais contractuels. "La durée des travaux est de 22 mois. Tous les moyens matériels et humains sont mis en œuvre afin de terminer cet important projet dans les délais fixés", a assuré, à cet égard, M. Merri, le gestionnaire du projet à la direction des Ressources en eau. Ce projet est destiné à mettre un terme aux pénuries d'eau persistantes, signalées depuis longtemps dans de nombreuses localités de la région Est de la wilaya de Bouira, a expliqué le même responsable. Situé dans la daïra de Bechloul, le barrage de Tilesdit, d'une capacité de 165 millions de mètres cubes, a été principalement construit pour assurer l'irrigation de près de 7.000 hectares de terres agricoles dans la wilaya de Bouira et pour l'alimentation en eau potable de 12 communes de l'Est et du Sud de la wilaya, ainsi que d'autres communes des wilayas de Bordj Bou-Arréridj et de M'sila, selon les explications fournies par la Direction de l'hydraulique.

HABITAT (LAGHOUAT)

930 logements retenus en faveur de la commune de Brida

Neuf-cent-trente (930) logements, toutes formules d'habitat confondues, ont été retenus en faveur de la commune de Brida, à 170 km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris jeudi auprès des responsables de cette collectivité. Cet ambitieux programme porte sur 40 logements sociaux locatifs (LSL), réceptionnés avant d'être attribués prochainement aux bénéficiaires, et sur deux autres tranches de 50 et 100 unités en cours de réalisation, a précisé le président de l'APC de Brida, M. Mohamed Botma. Selon le responsable, la commune s'est vue accorder, au titre de l'exercice 2013, d'un projet de réalisation de 100 unités (LSL), dont le terrain devant y servir d'assiette a été choisi, en prévisions du lancement de ces chantiers prochainement. Cette nouvelle tranche devra satisfaire la demande locale sans cesse croissante sur ce type de logements, a-t-il estimé. La même source a fait état de l'attribution, dans le cadre d'aides à l'habitat rural soutenu, de 250 parcelles de terrain à bâtir, avant d'être suivie d'une autre opération de distribution de 190 autres lots de terrain, en plus de l'octroi, au titre du programme de l'année en cours, de 200 autres aides à l'habitat rural. La commune de Brida a enregistré dernièrement la relance, au titre des plans communal (PCD) et sectoriel (PSD) de développement, d'une série d'opérations de développement susceptibles d'impulser la cadence de développement local et contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : BILAN DE LA SONELGAZ

En finir avec les coupures intempestives de courant et raccorder le plus possible de citoyens au réseau de gaz naturel

Mouad B.

"En finir avec les coupures intempestives de courant et raccorder le plus possible de citoyens au réseau de gaz naturel", ce ne sont plus des utopies à Bordj Bou-Arréridj mais une réalité que les responsables de la Sonelgaz concrétisent de plus en plus sur tout le territoire de la région.

C'est ce qui ressort du bilan de l'année écoulée, présenté jeudi par le directeur de Sonalgaz de Bordj Bou-Arréridj, lors d'une conférence de presse tenue au complexe culturel Aïcha-Haddad.

Ainsi, selon le directeur de la SDE de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, M. Ahmed Tarek Benghanem, a rappelé que la couverture en électricité est de l'ordre de plus 77% soit un réseau de 5016 kilomètres pour un nombre d'abonnés de 138896 (basse tension) et 938 (moyenne tension) ; pour le gaz le taux de raccordement est de 74,3% soit un réseau de 2703 kilomètres pour 103 143 abonnés (basse pression) et 170 (moyenne pression).

Cette rencontre a été aussi l'occasion pour le directeur de la direction de la Sonelgaz d'étaler les deux programmes d'investissement des années 2013 et 2014. Concernant l'année en cours, le plan d'urgence de direction de distribution de l'électricité de Bordj Bou-Arréridj comporte 70 postes de distribution avec un réseau de 90 kilomètres de réseau moyen et basse tension un montant de 1800 millions de DA. «67 postes sont déjà mis en service, les 3 restants sont en cours», dira l'orateur. «Il reste l'acquisition des équipements», ajoute-t-il. «Il y a lieu de noter que ces 70 postes étaient prévus pour fin mai 2013 mais à cause des oppositions, nous avons accusé un retard dans la réalisation du programme», ex-



plique M. Benghanem. Pour améliorer la qualité des services et éviter les coupures et les chutes de tension, Bordj Bou-Arréridj a bénéficié, selon le directeur de Sonelgaz, en plus des extensions, des renforcements et des remplacements d'une enveloppe de 179 milliards de centimes, d'un poste modulaire source 220/60/30 Kv d'une capacité de 2x40 MVA qui sera mis en place durant le mois de juillet 2013 au niveau de la commune de Mansoura et qui va alimenter les 7 communes de la région, totalisant ainsi un nombre de clients de 17 778 et un potentiel investissement important et dans le futur proche les communes limitrophes des wilayas de Bouira et Béjaïa.

Le plan d'urgence 2014 est déjà lancé. Il contient 100 postes dont 50 en cours de réalisation et 5 achèvés, avec 120 kilomètres de réseau devant coûter une enveloppe de 2 400 millions de DA.

Trois autres postes sources 60/30 Kv d'une capacité de 2x40 MVA chacun sont prévus pour l'année 2014 et 2015, au niveau de la commune d'El Anser qui va alimenter la nouvelle zone industrielle Mechta-Fatima et une partie de la ville de Bordj Bou-Arréridj, le deuxième au niveau de Aïn Soltane qui va alimenter une partie de la ville de Bordj Bou-Arréridj et le côté de Medjana et Zemoura, le troisième poste va

être implanté dans la commune de Bir Kasdali qui va alimenter Khellil, Bir Kasdali et une partie de Ras El-Oued.

«Ces trois nouveaux postes sources vont soulager les deux existants au niveau de la commune de Bordj Bou-Arréridj et de Ras El-Oued», ajoute le conférencier. «Un projet de réalisation de 20 MW en centrale photovoltaïque (énergie solaire) et un choix de terrain de manière préliminaire a eu lieu aux communes de Bordj Bou-Arréridj, Ras El-Oued et Medjana», dira M. Benghanem qui ajoute que ce type de centrales entre dans le cadre des énergies renouvelables qui revêtent un aspect stratégique dans le programme énergétique du groupe.

De même, la direction de distribution de Sonelgaz Bordj Bou-Arréridj a réalisé un chiffre d'affaires global de 3586 milliards DA (2498 MDA électricité et 1088 MDA gaz) et un investissement de 794 milliards DA. L'exercice 2012 s'est, toutefois, soldé par un déficit de l'ordre 198 milliards DA. Cette situation de trésorerie négative s'explique, selon le bilan, par «le non-règlement des dossiers de remboursement des créances détenues par les foyers sont de l'ordre de 104 milliards de DA, les administration avec 72 milliards de DA et les industriels avec 22 milliards de DA.

EL OUED

40% des besoins en énergie électrique seront couverts par l'énergie renouvelable à l'horizon 2030

40% des besoins en énergie électrique à l'échelle nationale seront couverts par l'énergie renouvelable à l'horizon 2030, ont indiqué jeudi à El Oued, les participants à la rencontre régionale sur "L'élaboration du Schéma d'aménagement de l'espace territorial Sud-est".

Les participants ont souligné, au terme de leurs travaux, que l'orientation de l'Etat vers l'exploitation des énergies renouvelables alternatives est dictée par la performance et l'efficacité de l'exploitation des ressources d'énergie solaire, abondante dans le Sud, mais dont l'exploitation, actuellement, ne dépasse pas les 2%.

"Cette orientation fait partie de la démarche mondiale visant le montage de projets énergétiques propres, eu égard aux changements climatiques qui sont derrière les catastrophes na-

turelles ces dernières années, ce qui a conduit, par souci de limiter les risques, à recourir à l'exploitation des énergies renouvelables", ont-ils soutenu.

Les intervenants, lors des travaux de cette rencontre de deux jours, ont insisté sur la nécessaire sensibilisation des citoyens sur l'importance des énergies renouvelables, et les impliquer par la qualification professionnelle à la faveur de stages de formation au niveau des établissements spécialisés.

L'ouverture d'une antenne régionale coiffant les wilayas de Biskra, El Oued, Ouargla et Ghardaïa, relevant de l'Agence nationale de promotion et de rationnalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) pour l'échange d'expériences et la création, à Ghardaïa, d'une unité de fabrication des plaques photovoltaïques,

font partie des recommandations adoptées par les participants.

Les participants à la rencontre ont également mis l'accent sur la réhabilitation de la phoeniciculture et son système productif dans le Sud du pays à la faveur de l'exploitation des technologies modernes et des études scientifiques en vue d'assurer un développement durable, préserver la stabilité sociale et mettre fin à l'exode rural.

Lors de cette rencontre régionale consacrée au lancement de la Mission II "Orientations générales", tenue au titre de l'élaboration du schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale du Sud-est, les participants ont examiné des axes liés aux "développement durable et la valorisation du patrimoine naturel et culturel",

"la ville, l'urbanisme et la population" et "les systèmes productifs et le développement économique".

Des membres de l'exécutif des wilayas concernées (Biskra, El Oued, Ouargla et Ghardaïa), des élus locaux, les membres du comité de suivi du projet des wilayas et des partenaires socio-économiques, des représentants du mouvement associatif, des chercheurs et universitaires, ont pris part à cette rencontre.

Initiée par le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la ville, cette rencontre a été animée par des membres du comité intersectoriel de suivi du Schéma national d'aménagement du territoire et du comité de pilotage du Schéma au niveau dudit ministère.

APS

BÉJAÏA

La grande kermesse toute «sympathie et séduction» d'«Eco-notes»**Arslan-B**

Pari tenu ! A la Maison de la culture de Béjaïa, ce fut, en cette première journée de leur festival à la gloire de la belle nature, jeudi 20 juin 2013, une symphonie art pluriel et fervent plaisir pour la défense de l'environnement aussi bien urbain que naturel. Subjuguant... Superbe mosaïque que cette manifestation écologico-culturelle.

C'est une ambiance bon enfant, c'est gai, un décor polychrome envoûtant aux couleurs chatoyantes et génératrices d'optimisme, chassant l'angoisse chronique ambiante, très déstressant, en tout cas, pour reprendre des commentaires de visiteurs, fort nombreux, des familles en majorité. Ajouter à ce microcosme artistique et environnemental la chaleur... « rafraîchissante » des cœurs des acteurs et animateurs de l'événement.

Toute une palette, en somme, de sourires rassurants et...agréablement contagieux, une naïveté intelligente et angélique, étrangement apparaissant, en toile de fond, dans la plupart des regards de ces jeunes « soldats de l'amour de la belle nature et de l'art » que sont les « Eco-notes », arborant avec fierté leurs T-Shirts blancs frappés du sigle DK News sur le dos et de leur logo sur la poitrine.

Telle est cette première journée (jeudi 20 juin 2013) du festival « Eco-notes » dans l'enceinte de la maison de la Culture de Béjaïa, envahie par de très nombreux visiteurs, surtout des familles, surpris, admiratifs et visiblement heureux...Et pour cause : « On était franchement loin de s'attendre, aussi, à une exposition d'arts plastiques de cette envergure », confient des étudiantes et des lycéennes.

En effet, Seif- El Islam Cherbal emballé, subjugué et séduit. « Cherbal, c'est tout simplement génial, grandiose et, surtout, original ! Etsi ça rime, je ne l'ai pas fait exprès, croyez-moi ! », commente une dame accompagnée de ses trois enfants. Celle-ci a d'ailleurs même « exigé », sourire à la clé, de l'avocat-artiste, de lui « traduire » l'une de ses œuvres, tout en relief et peinture à l'huile...

Interrogé, l'artiste de Bougaa, Sétif et Béjaïa (Tout le monde s'en réclame !), à propos de l'une de ses autres œuvres exécutée dans le genre abstrait, Seif répond laconiquement : « Les produits chimiques conjugués enlèvent une interaction. Dans ce tableau, il s'est produit une interaction artis-



tique des produits chimiques ». En tout état de cause, cette manifestation aura révélé l'existence (heureuse) d'une autre « race » de jeunes Algériens, enthousiastes à souhait, déterminés et convaincus du caractère sacro-saint de leurs missions et autres louables objectifs, épris de propriété et d'esthétique à grande échelle, l'écologie appliquée étant leur seconde religion ou, du moins, le prolongement de leurs convictions premières car ancestrales et fondamentales : « Ennahdha min el imane » (L'hygiène totale dans toute son acceptation et dans tous les domaines est partie intégrante de la foi).

Dans ce grand hall de la maison de la Culture, divers stands sont venus accompagner leurs « frères naturels », les « Eco-notes ».

Tichy la verte, association écologique digne ambassadrice de cette célèbre station balnéaire de la côte Est a exposé divers objets d'art artisanal à base de récupérations. Mme Meslem Hanane, fervente écolo de Tichy, adhérente de son association, insiste « pour qu'on sache que « Tichy la verte n'est pas seulement exclusivement balnéaire, qu'elle se soucie toutefois de l'appréciation que pourraient avoir les touristes de sa région, que l'association n'a de cesse d'entreprendre des campagnes de volontariat (nettoyage) ainsi que le recyclage systématique et récréatif de récupérations sous forme de créations artisanales, des objets d'art ». C'est absolument la même stratégie écologique que développe l'asso-

ciation « ARDH », également présente à cette manifestation « Eco-note » : « Nous travaillons beaucoup avec les enfants, nous développons la thématique du recyclage et nous inscrivons entre la dénonciation et la récupération valorisante des déchets que nous transformons en créations artistiques, telle cette poupe géante exposée ici, surnommée Princesse Plastica, 100% sachets plastique récupérés lors de campagnes de volontariat (nettoyage) », nous confie un responsable de ARDH. Et puis enfin l'artiste-artisan Slim Belalou qui n'a pas manqué d'attirer, tel un aimant, des fer...vents des instruments de musique traditionnels ! Slim confectionne de ses propres mains et à partir de matériaux naturels des instruments de musique traditionnels africains : gumbi, kora malienne, soussouane malien, banjo (n'goni, Niger), célaïbasse agassou (percussion africaine), et autres instruments « hybrides » de sa propre invention, tel le « banjo africa », « une commande spéciale du chanteur Akl-D », nous dit Slim. En toile de fond de cette première journée, un groupe de jeunes étudiants a su attirer un nombreux public en n'ayant eu de cesse d'improviser des airs africains, s'accompagnant d'instruments...africains, traditionnels. Qu'il fait bon vivre chez soi, avec soi, réconcilié avec soi...Vivre nous autres, mince alors !

Et il est grand temps, non ?
Et vive notre chère jeunesse... enfin décomplexé !

TIZI-OUZOU**Ouverture, mardi prochain, de la 4^e édition du festival culturel local de la poterie de Maâtkas**

L'ouverture de la quatrième édition du festival culturel local de la poterie est prévue mardi prochain dans la commune de Maâtkas, a-t-on appris de l'organisateur de cette manifestation.

Cet événement dédié à la poterie artisanale, qui est organisé par le commissariat du festival en partenariat avec la daïra de Maâtkas et ses deux APC à savoir Maâtkas et Souk El Tenine, s'étalera sur six jours.

Selon son programme, cette quatrième édition sera abritée par le centre de formation professionnelle de la ville de Maâtkas, où des chapiteaux seront dressés pour permettre aux potiers participants, des différentes wilayas, d'exposer leurs produits et de les proposer à la vente. Il est également

prévu, en plus de ce marché de la poterie, un atelier de poterie pour apprendre aux visiteurs et aux enfants l'art de modeler la terre pour façonner des assiettes, des jarres, entre autres ustensiles.

Une démonstration de cuisson traditionnelle d'objets de poterie sera organisée pour permettre aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir un mode de cuisson ancestral, transmis par les femmes depuis des générations.

Des conférences-débats sur le thème de la poterie, et des animations artistiques sont au menu de ce festival qui sera clôturé le 30 juin par une cérémonie de remises de prix et de cadeaux aux participants.

ORAN**Nouveau départ du projet de la ferme aquacole «Delphine pêche»**

Le projet de réalisation d'une ferme aquacole à Cap Blanc relevant de la commune d'Aïn El Kerma (Boutlélis) à l'ouest d'Oran, vient de connaître un nouveau départ, après un arrêt des travaux de plusieurs années, a-t-on appris auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques.

Les travaux de cette ferme aquacole dénommée «Delphine pêche» reprendront dans les toutes prochaines semaines, a annoncé M. Mohamed Bengrina se réjouissant que les choses aient évolué en faveur de la reprise des travaux de cet investissement. La relance de l'activité aquacole cet été est d'autant plus importante que "la wilaya d'Oran a été la pionnière en la matière", a souligné le même responsable faisant observer qu'il ne reste que 20% des travaux pour l'achèvement de ce complexe aquacole pour une production prévisionnelle de 1.000 tonnes/an de loup et de la daurade avec un démarrage de 50 tonnes/an.

Il s'agit de mise à niveau des installations dont des cages flottantes, des écloseries pour l'élevage d'alevins, ainsi que des aménagements des bassins de pré-grossissement et de grossissement.

Un projet estimé à 700 millions DA demeurant en suspens pour manque de financement, selon le même responsable qui espère le voir aboutir au grand bonheur des jeunes de la localité de Cap Blanc, une agglomération côtière du littoral oranais relevant de la commune d'Aïn El Kerma.

Un investissement devant générer plus de 100 emplois et contribuer au développement local. "Cet état de fait a pénalisé sur tout les techniciens aquaculteurs formés ces dernières années au niveau de notre établissement" s'est défendu le sous-directeur des études à l'Institut de technologie de pêche et aquaculture (ITPA) d'Oran.

M. Alem Bettahar estime également nécessaire la réactivation de la convention entre les ministères de l'Agriculture et de la Pêche pour permettre aux diplômés sortant d'exercer au niveau des exploitations agricoles. "Mon souhait est de voir démarrer le plus vite possible ce projet", a souligné Mehdi, un technicien supérieur en aquaculture qui a attendu depuis trois ans sa mise en service. "L'autre investissement non moins attendu qui a eu le feu vert des autorités est le projet aquacole qui sera réalisé à Kristel à l'Est d'Oran, pour le développement des moules et huîtres. Les travaux de ce projet, qui prévoit une production de 50 tonnes/an, seront lancés au plus tard dans trois mois", a assuré M. Mohamed Bengrina qui a indiqué que ces réalisations peuvent être un moteur de développement de cette filière au niveau de la wilaya. Connue pour sa production halieutique non négligeable avec ces trois ports à Oran, Arzew et Kristel (6700 tonnes de poissons en 2012), ses établissements d'exportation de produits halieutiques (crustacés) vers des pays de l'Union européenne, ses deux chantiers navals notamment pour la fabrication et réparation de bateaux de plaisance et de pêche (Hassi Ameur et Arzew), ses deux unités de conserveries à Hassi Ameur, la wilaya d'Oran, avec ses deux futures fermes aquacoles fonctionnant à l'eau de mer, peut devenir l'une des plus importantes régions pour la production de loups, daurade et mollusques.

Il peut constituer un solide pôle d'attraction pour le développement de l'aquaculture, soutient le directeur de la pêche de la wilaya déclarant "nous espérons accueillir deux autres projets aquacoles dans les prochaines années pour combler le déficit". Des investissements sont attendus pour booster le secteur de la pêche avec la création d'un tissu de petites et moyennes entreprises autour de cette filière dans cette zone du littoral, a-t-on souhaité.

Eduquer sans crier, ça marche mieux !

Voici 7 situations banales et usantes où crier se révèle inefficace. En suivant ces conseils avertis, on garde le contrôle et... le message passe mieux.

Portes qui claquent, disputes, éclats de voix... Ça peut arriver dans n'importe quelle famille. Mais quand c'est systématique, parents et enfants finissent par s'épuiser dans une guerre permanente. Au fait, pourquoi crie-t-on ? Didier Pleux, psychologue, explore depuis une vingtaine d'années les aléas de l'autorité parentale et l'émergence d'enfants tyrans. Pour lui, crier est un aveu de faiblesse. Cela montre à la fois que les enfants ont pris le pouvoir et que tout se joue dans l'émotionnel.

Crier est-il utile ? Jamais, répond Didier Pleux : «Cette violence verbale est la première marche vers la violence physique.» Le psychologue va plus loin : la colère fait le lit de l'arbitraire. Même par de bons sentiments, les parents ont voulu traiter d'égal à égal avec leur progéniture, quand ils ne sont pas devenus ses «serviteurs». Mais cette relation égalitaire favorise les conflits. Quand on est à bout de nerfs, une forme d'autorité injuste risque de s'instaurer. La parade : poser dès le départ des règles claires et s'y tenir. Exemples...

Quand je suis lancée, je ne m'arrête plus

Erreur. Plus on parle, plus on délaie le message, plus il est incompréhensible et irrecevable. Et en général, plus longue est l'altercation, plus le ton monte. «Vos ordres et vos interdictions doivent être courts, impératifs. Utilisez un langage adapté à l'âge de votre enfant», insiste le Dr Gisèle George, pédiopsychiatre. Donc, des mots simples, pas trop d'adverbes et des phrases claires. Côté grammaire, on préfère le présent ou le futur de l'indicatif, qui est sans appel, au conditionnel, qui laisse davantage de place à la contestation.

Je donne mes consignes d'une pièce à l'autre

On rentre du travail, et on a encore du boulot à la maison. On pense alors gagner du temps en essayant de se faire entendre



d'une pièce à l'autre. Erreur. Un ordre donné à distance est inefficace, car plus facile à ignorer... Mieux vaut se déplacer et dire les choses en face. Difficile pour lui de faire comme s'il n'avait pas entendu.

Je dois lui répéter cent fois la même chose...

Faire répéter son père ou sa mère est un moyen d'avoir du pouvoir sur lui. C'est aussi une façon de l'obliger à s'intéresser à soi, de s'assurer de son amour, estime le Dr Élie Hantouche, psychiatre. Vous lui servirez de passer à table, de faire ses devoirs... En pure perte ? Changez de méthode et passez un contrat avec lui. Vous dites les choses «une fois» (ou trois, maximum). Soyez ferme avec lui : s'il n'y a pas de réponse, c'est la sanction. À vous de vous y tenir. Au besoin, s'il fait toujours la sourde oreille, mettez bien les choses au

point : «Je viens de te dire quelque chose, je ne le répéterai pas...»

Je finis toujours par céder

C'est très fréquent. Et c'est une attitude à éviter, car elle pérennise sa désobéissance. Même si vous vous sentez coupable d'avoir crié, n'abandonnez pas ! Seule la constance paye. Pour être prête chaque soir, il est bon d'avoir un «sas de décompression» : marcher un peu avant de rentrer, pour ne pas rapporter chez soi le stress du travail... Important : rester uni face au rebelle. Ou décider que le plus calme gère la crise du jour.

J'en ai marre de tout faire

Pour la millième fois, vous avez demandé qu'on vous aide, mais personne ne fait jamais rien. Ranger sa chambre, dé-

barrasser la table... votre enfant n'a jamais le temps. Résultat : c'est vous qui héritez des corvées. Vous exigez un coup de main, mais tout le monde a l'air de s'en fiche ! Faites la grève, propose le Dr Gisèle George. Au besoin, persévérez une semaine. Quand il n'aure plus de vêtements dans ses tiroirs et rien à manger, parce que vous vous occupez égoïstement de vous, il devrait comprendre. Mais attention : il faut tenir sur la distance et accepter de vivre dans le bazar jusqu'à ce qu'il décide de se remuer !

Il faut bien que je crie plus fort que lui

Plus l'enfant crie, plus on a tendance à vouloir couvrir sa voix pour se faire entendre. Si on reste imperturbable, il sera obligé à un moment ou à un autre, faute de «retour», de parler lui-même moins fort. Quand on sent la colère monter, le mieux est de s'isoler ou de faire un tour dehors, si un autre adulte est présent. Autre solution : isoler l'enfant dans une pièce jusqu'à ce qu'il se calme et ne reprendre la discussion qu'à ce moment-là.

Il me provoque

Certains jeunes donnent l'impression de vouloir faire sortir l'adulte de ses gonds. C'est surtout un moyen de tester son autorité. «Crier, c'est montrer qu'on n'est plus maître de soi», précise Anne, enseignante en lycée. Sa méthode face à un élève qui «cherche» une confrontation : le silence. «Je me place en face de lui et je le regarde d'un air ironique, jusqu'à ce que ma présence le dérange vraiment. C'est comme dans la jungle, je m'installe sur son «territoire» : il est assis, je suis debout et je ne le quitte que lorsqu'il est calmé.» C'est plus efficace que de lui ordonner. «Untel, taisez-vous !» Et cela apaise ceux qui sont autour. En famille, faites pareil.

4 astuces naturelles pour avoir les dents blanches

Vos dents manquent d'éclat et vous aimeriez leur redonner de la blancheur ? Le citron, le bicarbonate et l'argile vont être vos nouveaux amis. Sourire éclatant garanti !

L'astuce brossage : le bicarbonate de soude

Le bicarbonate de soude fait partie des remèdes naturels les plus efficaces pour blanchir les dents. Les dentifrices que l'on trouve dans le commerce en contiennent d'ailleurs régulièrement. Grâce à ses fines particules, le bicarbonate de soude aide en effet, combiné à un brossage méticuleux, à débarrasser les dents des taches qui les ternissent. Un peu comme un gommage !

Mode d'emploi : Vous pouvez utiliser le bicarbonate de soude chaque jour au moment du brossage, en un déposant un peu sur votre brosse à dents. Dans ce cas, faites l'impassé sur le dentifrice pour ne pas

augmenter l'action abrasive, ce qui risquerait d'abîmer vos dents. Lavez-vous les dents comme d'habitude avant de rincer à l'eau claire.

Vous trouverez le bicarbonate de soude en pharmacie ou en magasins bio.

L'astuce antitache : le citron Grâce à son acidité, le citron est idéal pour redonner de la blancheur aux dents jaunies et tachées. Il est aussi parfait pour réduire le tarte et garder une haleine toujours fraîche. Grâce à la vitamine C qu'il contient, le citron va également renforcer et assainir vos gencives. Il a tout pour plaire !

Mode d'emploi : Lavez-vous tout simplement les dents avec un peu de jus de citron fraîchement pressé. Brossez-les doucement avant de rincer à l'eau claire. Renouvez 2 fois par semaine, pas plus. Le citron est acide et pourrait abîmer l'émail de vos dents. Pour offrir une cure

de blancheur à vos dents, vous pouvez également mélanger 75g de bicarbonate de soude avec le jus d'1/2 citron. Mélangez et brossez vos dents avec ce mélange chaque matin durant 1 semaine.

L'astuce surprenante : le charbon végétal

Le charbon végétal est obtenu grâce à la carbonisation de certains bois. Dans plusieurs pays, comme l'Inde, il est utilisé depuis des millénaires pour blanchir les dents de façon naturelle. Rassurez-vous, il est sans danger pour la santé !

Mode d'emploi : Vous pouvez utiliser le charbon végétal pur, en poudre. Pour cela, versez-en un peu sur votre brosse à dents et brossez-vous les dents comme d'habitude, sans ajouter de dentifrice pour ne pas augmenter l'action abrasive et abîmer vos dents. Vous pouvez aussi mélanger le charbon végétal à quelques gouttes de jus

de citron ou d'eau pour former une pâte facile à utiliser. Terminez en rinçant à l'eau claire.

Renouvez 2 fois par semaine, pas plus.

Vous trouverez le charbon végétal sous forme de poudre, en pharmacie.

Un dentifrice dents blanches à faire vous-même

Pour blanchir vos dents de façon naturelle, pourquoi ne pas opter pour ce dentifrice facile à préparer ? 1 à 2 fois par semaine, brossez-vous les dents avec cette préparation. Blancheur garantie !

Mode d'emploi : Trempez votre brosse à dents dans de l'argile verte ou du bicarbonate de soude. Ajoutez une goutte d'huile essentielle de citron ou de mandarine. Brossez-vous les dents avant de terminer par un bain de bouche réalisé avec une infusion de menthe.

L'enfant structure son langage dès deux ans



Selon une recherche menée au Royaume-Uni sur des jeunes, un enfant de deux ans serait déjà capable de maîtriser la grammaire de sa langue.

Vous pensez que les gâzuilloux de votre bébé n'ont ni queue ni tête ? Détrompez-vous, ces sons sont beaucoup plus organisés qu'ils ne le semblent à première vue. Selon une étude menée par l'Université de Newcastle, au Royaume-Uni, et publiée par la revue *Journal of Linguistics*, les enfants âgés de deux à trois ans seraient déjà capables de structurer leurs phrases du point de vue grammatical.

Après avoir analysé le langage de 28 enfants français âgés de 23 à 37 mois, les scientifiques ont compris que les petits sons ou les soupirs utilisés par les enfants pour ponctuer leurs phrases servent en réalité à remplacer l'en droit où un lien grammatical serait utilisé normalement. Ces conclusions ont été possibles grâce à une technologie d'enregistrement qui a permis aux chercheurs de capter chaque son émis par les participants de manière extrêmement précise.

Cette découverte pourrait permettre d'identifier des problèmes d'expression des tout-petits à un plus jeune âge, expliquent les auteurs de l'étude. Des recherches dans d'autres langues pourraient être menées afin de vérifier si ce phénomène se reproduit partout.

Reconnaître les signes d'une noyade

Contrairement aux réactions spectaculaires auxquelles nous avons été habitués par la télévision, une personne en train de se noyer est plutôt discrète.

La période des vacances approche et pour beaucoup de familles, le séjour à la plage est une étape obligatoire. C'est ce moment qu'a choisi Mario Vittone, un ancien garde-côte américain, pour aider les vacanciers à identifier les signes d'une noyade, plus difficile à remarquer que ce que l'on pense. «Une noyade est presque toujours d'une discréption trompeuse. Dans la vraie vie, il est très rare que quelqu'un se noie en faisant de grands signes, en se débattant et en hurlant, réactions spectaculaires auxquelles nous sommes conditionnés (par la télévision) à nous attendre», explique l'expert sur son blog.

Pour éviter l'asphyxie, le corps réagit instinctivement. Le docteur Francesco Pia a qualifié cette réaction d'«Instinctive Drowning Response», qu'il décrit en quelques points : la personne qui se noie est incapable d'appeler au secours car la respiration prend le dessus sur la parole. La bouche de cette personne fait des mouvements de bas en haut à la surface de l'eau tandis que ses bras sont étendus à l'horizontale en faisant des battements pour tenter de faire lever sur son corps. Le reste de son corps est tout droit dans l'eau, incapable de donner des coups de pied.

Des signes à connaître

«Cela ne signifie pas que quelqu'un appelle à l'aide et qui bat des bras et des jambes n'est pas en difficulté», rappelle Mario Vittone. La discréction est pourtant l'un des aspects les plus importants à tenir en compte.

D'après le blogueur, «sur les 750 enfants environ qui se noieront l'année prochaine aux Etats-Unis, environ 375 le feront à moins de 25 mètres d'un parent ou d'un adulte. Selon le Centre de



prévention et de contrôle des maladies, dans 10% des cas, l'adulte regarde l'enfant se noyer sans se douter de ce qui se passe.»

Pour cette raison, il a décidé de lister les signes de noyade qui doivent nous alerter :

- 1- La tête de la personne est immergée, la bouche au niveau de l'eau
- 2- La tête est renversée en arrière, la bouche ouverte
- 3- Le regard est vitreux et vide, incapable de se focaliser
- 4- Les yeux sont fermés
- 5- Les cheveux sont rabattus sur le front ou les yeux
- 6- La personne n'utilise pas ses jambes et reste en position verticale

7- La personne est en hyperventilation ou en train d'halterer

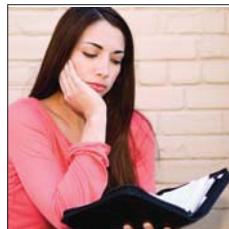
8- Elle essaye de nager dans une direction mais n'arrive pas

9- Elle essaie de se mettre sur le dos

10- Elle semble vouloir gravir une échelle invisible

En cas de doute, il vaut toujours mieux demander au baigneur si tout va bien. Si la personne peut répondre, il n'y a pas de problèmes. Si il n'y arrive pas, il ne reste que quelques secondes pour le sauver, explique Mario Vittone avant de conclure sur une dernière recommandation : «Parents : les enfants qui jouent dans l'eau font du bruit. Quand on ne les entend plus, il faut aller les voir et trouver pourquoi.»

Les femmes ont une meilleure mémoire que les hommes



C'est bien connu, les femmes ont une mémoire d'éléphant à côté des hommes. Si, si messieurs, cette théorie vient d'être prouvée scientifiquement par une chercheuse américaine. Demandez à un homme et une femme ce qu'ils ont fait les jours passés, normalement la femme se souviendra mieux de son agenda. Qi Wang, professeure de développement humain à l'Université Cornell aux Etats-Unis a réalisé une étude sur la mémoire différenciée selon le sexe. Elle a découvert que la gent féminine a une meilleure mémoire épisodique et se souvient mieux les événements vécus avec plus de détails et de précision que leurs homologues masculins. Dans la revue *Memory*, la chercheuse explique comment elle est parvenue à ces résultats. 60 étudiants de tout horizon ont reçu en l'espace d'une semaine 3 textos auxquels ils ne s'attendaient pas. Dès la réception des messages, ils ont dû relater par écrit ce qu'ils avaient fait les dernières 30 minutes. A la fin de la semaine, l'expérience s'est compliquée puisque les participants ont dû faire appel à leurs souvenirs en racontant dans un test surprise ce qu'ils

Une vision différente

En plus de pouvoir nous vanter de cette supériorité cognitive auprès des hommes, cette étude apporte un éclairage sur la différence de perception entre hommes et femmes, selon Qi Wang. La mémoire des femmes se focalisera plus sur des relations et des interactions sociales, expliquant une différence de vécu et d'émotions associées. «Ces résultats renforcent l'idée que les hommes et les femmes voient le monde différemment, explique Qi Wang, cette dissemblance se reflète dans leurs capacités de mémorisation.»

Abricot, le fruit bonne mine

Sucré, fondant et acidulé, l'abricot ne se déguste qu'en été. Sa richesse en fibres et en antioxydants en fait le partenaire idéal du tonus et d'une jolie peau. Profitons-en au maximum en cuisinant ces recettes inédites.

L'abricot riche en bêta-carotène

L'abricot fait partie des fruits les plus riches en bêta-carotène que l'organisme transforme, en fonction de ses besoins, en vitamine A. Cette dernière joue un rôle important dans la vision, notamment au niveau de la rétine (d'où son autre nom de rétinol). Elle participe aussi à l'immunité et à la santé des os, ainsi qu'à celle de la peau et des muqueuses. Pour être bien absorbé par l'organisme, le bêta-carotène doit être accompagné d'un peu de matière grasse. Consommez donc les abricots à la fin des repas, ou associez-leur quelques amandes ou noix si vous en faites votre collation. Enfin, ils renferment des fibres, bénéfiques à la régulation du transit.

Abricot : à savourer sucré ou salé, cru ou cuit...

Comment le préférez-vous ? En salade de fruits avec de la menthe ou des amandes effilées, en compote avec de la vanille ou de la fève Tonka, en papillote avec des dés de pain d'épices ? L'abricot peut aussi épouser les plats salés. Cru, il se glisse dans des salades composées (boulgour, riz, avec de la roquette et du poulet...). Poêlé dans un peu d'huile, il accompagne magret de canard, tajines d'agneau ou de poulet, parfumés de



cannelle et de gingembre.

Les abricots se trouvent de fin mai à fin août. Achetez-les bien mûrs en petite quantité : une fois cueillis, ils ne mûrisent plus. Une couleur orange vif, voire piquetée de rouge, n'est pas la garantie d'un fruit mûr : ils doivent plutôt être parfumés et souples. Gardez-les à température ambiante, étalés dans un plat. S'il fait très chaud, vous pouvez les placer deux ou trois jours dans le bac à légumes du réfrigérateur, mais sortez-les vingt minutes avant de les déguster. Trop froids, ils ne sont pas au top de leur saveur.

Sec, préférez-le bio !

L'abricot sec renferme de bonnes teneurs en fer et en cuivre. Énergétique et reminéralisant, c'est le compagnon idéal des sportifs. Bio, il est marron et moins sexy, certes. Mais une couleur d'un bel orange, c'est le signe d'un traitement avec de l'anhydride sulfureux, un additif. Autant s'en passer !

Une évolution exponentielle des allergies à Oran et dans l'ouest du pays



La région Ouest algérien connaît une évolution exponentielle des allergies aussi bien alimentaires qu'autres et Oran vient au premier rang, a indiqué jeudi à Oran le président de la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO).

Malgré l'absence d'études épidémiologiques sur les allergies dans la région ouest du pays, le constat fait sur le terrain montre une évolution exponentielle de tous types d'allergies", a relevé Dr El Amine Kabouya en marge de l'ouverture du 10^e congrès de la SPO.

"Plusieurs facteurs interviennent dans cette évolution dont le développement économique et l'industrialisation et Oran est la ville la plus industrialisée de la région", a-t-il précisé, ajoutant : "C'est le prix du développement à payer". Les allergies aéroportées telles l'asthme sont les plus répandues dans la région.

Pour ce qui est de la prise en charge, "elle s'est nettement améliorée depuis une dizaine d'années, particulièrement par le biais de la formation continue des pédiatres", a affirmé Dr Kabouya.

"Actuellement, nous maîtrisons la maladie respiratoire parce que nous disposons de toute la thérapeutique de cette pathologie", a-t-il dit.

Plus de 200 congressistes participent à ce rendez-vous scientifique qui a pour objectif la formation médicale continue des pédiatres, des généralistes et des professionnels de la santé, dans le but d'améliorer leurs connaissances sur les soins prodigués aux enfants.

Plusieurs thèmes seront abordés par des experts algériens, français, tunisiens et marocains lors de cette manifestation dont "La diversification alimentaire, quand, comment et pourquoi?", "L'allergie au blé" et "Le rôle de l'alimentation des premiers mois de vie dans les maladies".

ASSOCIATION « BILOBA » POUR LE DON D'ORGANES

Les premières cartes de donneur distribuées aujourd'hui à l'INSP

Amel B.

Faire avancer les dons d'organes, c'est le cheval de bataille de l'association « Biloba » pour le don d'organes. Une association qui milite pour la promotion et la sensibilisation au don d'organes, de tissus et de cellules, un acte de solidarité, de partage et de générosité qui permet de sauver des vies en péril.

La personne favorable au don de ses organes peut porter sur elle une carte de donneur. Les premières cartes seront distribuées, à l'occasion, de la deuxième journée portes ouvertes, sur la carte de donneur, organisée aujourd'hui, par l'association Biloba, à l'Institut national de santé publique (INSP). C'est ce que nous a révélé, Abderezak Zeboudj, vice-président et chargé de communication de l'association. Le don d'organes reste encore trop souvent tabou, en Algérie. Même si les besoins restent très importants, le nombre de prélèvements reste faible dans notre pays. Manque d'informations et de campagne de sensibilisa-



tion, réticences de la famille, législation incomplète, constituent, entre autres, des obstacles pour promouvoir les prélèvements d'organes, notamment à partir de personnes décédées. Une situation qui pénalise des milliers de personnes dans l'attente d'une greffe salvatrice. Il faut savoir que le don d'organes est une démarche qui repose sur les principes de consentement et de gratuité. Il est bon de rappeler qu'il est possible d'être donneur dans deux situations.

La première concerne le donneur vivant. Ce dernier peut faire don de son rein, d'une partie du foie ou du

poumon et des cellules de la moelle osseuse, à des personnes apparentées (parents, frères, sœurs et enfants). La deuxième situation porte sur le don d'organes après la mort. La personne peut faire connaître de son vivant, sa position en faveur du don et son consentement, à ses proches. Après la mort, tout constituant du corps humain peut faire l'objet d'un don anonyme à toute personne en attente d'une greffe. En Algérie, les principes juridiques qui encadrent le don et la greffe d'organes sont énoncés par la loi 85-05 relative à la protection et la promotion de la santé. L'islam ne s'oppose aucunement

au don d'organes. Bien au contraire. Le prélèvement d'organes, qui a pour finalité de sauver ou d'améliorer la qualité de vie est permis et encouragé.

Notons enfin que l'association Biloba est une association à caractère scientifique et sociétale qui tire son nom du ginkgo biloba, un arbre ayant résisté à l'explosion de la bombe nucléaire à Hiroshima, lors de la Seconde Guerre mondiale. C'est le premier arbre à avoir repoussé dans la zone touchée. Jouissant d'une puissance miraculeuse, Le ginkgo biloba incarne le symbole de la résistance et de la longévité.

M. ABDELAZIZ ZIARI

2 hôpitaux à In Amenas et Bordj Omar Idriss

● Un programme de plusieurs polycliniques bientôt engagées

La wilaya d'Ilizzi (extrême Sud), bénéficiera de plusieurs projets sanitaires, a indiqué le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelaiziz Ziari jeudi à Alger.

La wilaya d'Ilizzi bénéficiera de plusieurs réalisations sanitaires qui seront généralisées au niveau des dairas et des communes, a affirmé M. Ziari qui répondait à la question d'un député de cette wilaya, sur l'absence de projets sanitaires dans cette wilaya, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Le ministre a



annoncé que cette wilaya bénéficiera d'un ambitieux programme d'investisse-

ment portant sur la réalisation de deux hôpitaux à In Amenas et Bordj Omar Idriss ainsi que l'ouverture d'un service de psychiatrie à l'hôpital d'Ilizzi. Dans le cadre de ces projets, l'hôpital de Djanet sera doté d'un pavillon d'urgences.

La réalisation de plusieurs polycliniques, d'un centre intermédiaire de désintoxication et d'une station de contrôle sanitaire au niveau des frontières, sont également prévus dans le cadre de ces projets, a ajouté le ministre. L'enveloppe consacrée à la mise en œuvre de ces projets s'élève à 600 millions DA, dont 160 millions DA destinés à l'équi-

pement. M. Ziari a affirmé qu'il est prévu l'affectation de 36 médecins spécialistes devront être affectés en 2013 dans la wilaya d'Ilizzi pour s'ajouter aux 40 praticiens spécialisés déjà en place.

Concernant les préoccupations du député quant aux hôpitaux des dairas d'Ilizzi et de Janet, construits en préfabriqué, le ministre a assuré que ces deux structures, construits en 1985 en préfabriqué, ont fait l'objet d'une expertise technique réalisée par un bureau d'étude canadien et qui a conclu en 2007 qu'ils étaient en bon état.

APS

30 médecins spécialistes renforcent le secteur de la santé à Illizi

Le secteur de la santé de la wilaya d'Ilizzi s'est vu renforcé cette année par trente (30) médecins spécialistes, ont indiqué jeudi les responsables de la Direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Quinze (15) praticiens spécialistes en urologie, endocrinologie, réadaptation fonctionnelle et en

orthopédie ont été affectés à l'établissement public hospitalier "Targui Wan Timidhi", au chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté. Cette opération a donné lieu également à l'affectation de quatorze (14) autres spécialistes aux structures de la santé de la ville de Djanet, alors qu'un pédiatre a été désigné à l'hôpital de la commune frontalière de Debdeb.

Ces médecins auront à combler le déficit en encadrement médical accusé par la région, épargnant ainsi aux patients de la wilaya d'Ilizzi les longs déplacements vers d'autres structures similaires dans le Nord du pays.

Cette action a porté le nombre de spécialistes exerçant dans la région à 88 praticiens, et 188 médecins généralistes exerçant au

niveau des différentes structures de la wilaya, a-t-on signalé à la DSPRH d'Ilizzi.

Le wali d'Ilizzi, M. Ali Madhoui, a annoncé, lors d'une réunion tenue mercredi avec les nouveaux médecins spécialistes, que le secteur de la santé de la wilaya d'Ilizzi sera renforcé, en perspective, par de nouveaux équipements médicaux nécessaires, dont un scan-

ner au profit de l'établissement public hospitalier d'In-Amenas, en plus d'autres moyens nécessaires. Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Ilizzi s'est aussi engagé à prendre en charge toutes les préoccupations du corps médical, dont la mise à leur disposition des moyens de transport nécessaires.

G8 - USA

Des sociétés installées aux Etats-Unis sont utilisées pour blanchir l'argent issu du trafic de drogue ou d'armes et pour contourner les sanctions internationales contre l'Iran et la Corée du Nord, a affirmé jeudi un haut représentant du Trésor américain.

Des Sociétés basées aux Etats-Unis utilisées pour blanchir de l'argent



«Les entreprises créées aux Etats-Unis jouissent d'une apparence de légitimité qui leur donnent accès aux systèmes financiers mondiaux. Mais la vérité générale c'est que certaines sociétés basées aux Etats-Unis ont été utilisées par des cartels de la drogue et des trafiquants d'armes», a déclaré David Cohen, sous-secrétaire au Trésor chargé de la

lutte anti-terrorisme. Des sociétés écrans installées dans le pays ont également été utilisées pour «contourner» les sanctions onusiennes et américaines contre l'Iran et la Corée du Nord, a-t-il ajouté dans une tribune parue dans la revue American Banker. «En conséquence, les forces de l'ordre sont souvent bloquées par leur incapacité à obtenir

des informations précises sur les véritables propriétaires de ces compagnies», a indiqué M. Cohen. Lors de leur sommet en Irlande du Nord des 17 et 18 juin, les pays développés du G8 ont appelé à renforcer la lutte contre l'évasion fiscale en permettant aux services fiscaux d'obtenir «facilement» les informations sur les réels propriétaires des entreprises.

Les indicateurs économiques passent au vert, l'inflation persiste

L'économie britannique sort lentement de la période de crise à la faveur d'une amélioration sensible des principaux paramètres économiques, relevée ces derniers mois par l'Office national des statistiques (ONS) sur fond de hausse persistante de l'inflation.

Une nette amélioration du marché de l'emploi au second trimestre, a réduit la pression sur le gouvernement souvent critiqué dans ce secteur.

Le nombre de chômeurs a baissé de 5 000 à 2,51 millions, entre février et avril 2013, et un nombre record de 29,7 millions de personnes étaient actives à la fin d'avril 2013, a affirmé l'ONS soulignant qu'il s'agit du plus haut niveau depuis le début 1971.

Les chiffres positifs de l'emploi viennent au lendemain de la publication d'un rapport montrant une augmentation de la production industrielle du Royaume-Uni en avril.

Le secteur britannique de la manufacture a enregistré en mai, la croissance la plus

rapide depuis 2012, a indiqué une enquête distincte de Markit/Cips qui suit les tendances du marché.

«Le net rebond de l'activité alimente l'espérance que le secteur va stimuler la croissance économique globale de ce trimestre», a souligné cette source en précisant que la demande intérieure a été le principal moteur de cette croissance qui représente la troisième hausse mensuelle consécutive. Autre motif de satisfaction relevé par les analystes de Markit/Cips, le secteur manufacturier qui représente un peu plus de 10% de l'économie britannique, a créé des emplois pour la première fois en quatre mois. Selon les experts, le rapport montre que la récession dans le secteur de la production tire à sa fin en Grande-Bretagne.

«L'enquête est un signe encourageant que provisoirement le secteur de la fabrication peut commencer à jouer un rôle dans la reprise économique globale», a déclaré Samuel Tombs chez Capital Economics.

«Bien que le marché intérieur ait été le principal moteur de la reprise des commandes, la demande en provenance des marchés d'outre-mer a aussi réussi à se maintenir à un niveau encourageant», a déclaré pour sa part, l'économiste de Markit Rob Dobson.

Le secteur de la manufacture aura un effet d'entraînement

Les analystes ont soutenu que l'expansion dans le secteur de la production de biens, aurait un effet d'entraînement sur les autres secteurs, notamment dans le secteur des services.

La confiance des entreprises britanniques est à son plus haut niveau depuis 2010 et continue de s'améliorer malgré une croissance lente de l'économie, a indiqué récemment une étude de l'organisme professionnel de comptables (Icaw).

Le corps des comptables de commerce a indiqué que la confiance des entreprises stimulerait davantage l'éco-

nomie prévoyant une croissance de 0,6% au deuxième trimestre. Par ailleurs, le prévisionniste économique Ernst & Young a affirmé que les dépenses de consommation en Grande-Bretagne devraient croître de 1,2% cette année avant de remonter à 1,9% en 2014, à la faveur d'une nette hausse de la confiance des ménages.

Ce cabinet soutient que l'économie britannique se base de plus en plus sur un retour progressif à la consommation intérieure pour une reprise de la croissance. Seule ombre au tableau, le taux d'inflation a augmenté de 2,4 à 2,7% entre avril et mai derniers, poussé par une hausse record des prix du carburant et des transports aériens.

Les tarifs aériens ont augmenté de 22% durant cette période, soit la plus forte augmentation depuis 2001.

L'économie britannique a été de retour dans la récession, après avoir assuré 0,3% de croissance au cours du premier trimestre 2013.

ESPAGNE



L'économie espagnole pourrait renouer avec la croissance au 3^e trimestre

L'économie espagnole, plongée en récession depuis fin 2011, pourrait renouer avec la croissance au troisième trimestre, a estimé jeudi le gouverneur de la Banque d'Espagne, Luis María Linde. «L'évolution depuis début 2013 semble confirmer que le pire de la récession est passé», a jugé le gouverneur, qui comparaisait devant la commission économique du Parlement.

«Les plus fortes baisses du produit intérieur brut se sont produites à la fin de l'année dernière et les dernières données laissent entrevoir que la contraction du PIB se modère et qu'à la fin de cette année, voire à partir du troisième trimestre, nous pourrions passer à taux de croissance positifs», a-t-il ajouté.

Ces déclarations rejoignent celles formulées récemment par plusieurs membres du gouvernement conservateur : le ministre des Finances, Luis de Guindos, a affirmé mardi que le pays était «enfin de sortir de la récession».

La veille, son homologue du Budget, Cristobal Montoro, assurait que l'économie espagnole était en train de «sortir de la crise», notamment grâce à des comptes publics assainis.

Le Fonds monétaire international (FMI), dans son rapport annuel sur l'Espagne publié mercredi, a, lui, estimé que le pays pourrait bientôt sortir de la récession mais a prévenu que «les perspectives restent difficiles» et qu'il faut donc «une action urgente pour générer de la croissance et de l'emploi, tant par l'Espagne que par l'Europe».

«Dans notre scénario de base, nous prévoyons que la croissance redevienne positive au cours de l'année et augmente progressivement jusqu'à atteindre 1% à moyen terme», a écrit le FMI.

En Espagne, en récession depuis fin 2011, a été l'objet des inquiétudes des marchés en 2012, ce qui l'a presque forcée à solliciter un sauvetage européen pour l'ensemble de son économie. Cette aide s'est finalement limitée au secteur bancaire, qui a déjà reçu 41,3 milliards d'euros pour se restructurer.

SUISSE

La banque centrale suisse maintient inchangée sa politique monétaire

La Banque nationale suisse (BNS) a maintenu jeudi sa politique monétaire inchangée, ajustant uniquement sa prévision pour les prix en Suisse, lors de son examen trimestriel de la situation économique et monétaire.

Le taux directeur de référence, la marge de fluctuation du Libor, a été maintenu entre 0 et 0,25%, a précisé le porte-parole de la banque lors d'une conférence téléphonique. L'institution démission va également continuer de défendre le taux de change plancher du franc suisse, à 1,20 franc suisse pour un euro.

La BNS qui a introduit ce cours plancher en septembre 2011 estime que la devise helvétique demeurerait à un niveau élevé et qu'une appréciation menacerait la stabilité des prix et aurait de graves répercussions sur l'économie suisse.

Elle s'est de nouveau engagée à acheter des devises en quantité illimitée afin de défendre ce seuil et à prendre des mesures supplémentaires en cas de besoin, a-t-elle précisé dans un communiqué...

La BNS a également maintenu sa prévision de croissance pour l'économie suisse, tablant toujours sur une

progression du produit intérieur brut (PIB) comprise entre 1 et 1,5% et a dit s'attendre à un ralentissement marqué de la croissance au deuxième trimestre.

Pour l'institution, l'économie suisse restait tributaire, comme jusqu'ici, de l'environnement international. «L'évolution future de la crise financière et de la dette souveraine dans la zone euro reste incertaine. Sur les marchés financiers internationaux, de nouvelles tensions peuvent resurgir à tout moment», a-t-elle souligné.

APS

PALESTINE-ISRAËL

Londres condamne la violence perpétrée par les colons israéliens dans les territoires occupés

Le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt a condamné hier la violence perpétrée par les colons israéliens dans les territoires palestiniens occupés. «Je condamne la violence perpétrée dans le village arabe d'Abou Ghosh, le 18 juin, les graffitis racistes et la série d'incidents déplorables enregistrés dans les territoires palestiniens occupés qui auraient été menés par des colons extrémistes. La violence des colons est un phénomène odieux qui doit être abordé avec fermeté», a-t-il affirmé dans un communiqué du Foreign Office. Le ministre britannique a exprimé la ferme volonté de la Grande-Bretagne de poursuivre les auteurs de ces attaques pour les traduire en justice.

Un garde israélien tue un juif qui criait «Allah Akbar»

Un garde de sécurité israélien a tué vendredi un visiteur juif à l'Esplanade de la Mosquée d'El Aqsa (Mur des Lamentations chez les juifs) à El Qods occupée, ont rapporté des médias. «Il y avait un homme juif, un Israélien (...), qui a, pour une raison inconnue, crié Allah Akbar (...). Un garde de sécurité a dégainé son arme et tiré à plusieurs reprises sur le suspect, qui est décédé de ses blessures», a indiqué le porte-parole de la police Micky Rosenfeld, cité par l'agence AFP.

La Russie ne peut considérer les propositions d'Obama sur le désarmement nucléaire

La Russie ne peut considérer "sérieusement" les propositions de désarmement faites mercredi par le président américain Barack Obama alors que les Etats-Unis développent leur défense antimissile, a déclaré le vice-Premier ministre russe, Dmitri Rogozine. "Comment peut-on considérer sérieusement cette idée de réduction des arsenaux nucléaires quand les Etats-Unis développent leur potentiel d'interception de cet arsenal stratégique", s'est interrogé M. Rogozine, qui est également chargé du complexe militaro-industriel russe, cité par l'agence de presse Itar-Tass. Le chef de la commission aux Affaires étrangères de la Douma russe (chambre basse) Alexeï Pouchkov, a indiqué de son côté, que les propositions de M. Obama devaient "être profondément revues pour qu'elles puissent être considérées par la partie russe comme sérieuses et non comme de la propagande", rapporte l'agence de presse russe Interfax. Dans un discours mercredi à Berlin, le président Obama a appelé la Russie à approuver une réduction de jusqu'à un tiers des armes nucléaires. Parallèlement, son homologue russe Vladimir Poutine a affirmé lors d'une réunion sur les armements stratégiques à Saint-Pétersbourg que son pays ne permettra aucun déséquilibre dans la dissuasion nucléaire. "Nous ne pouvons permettre que soit rompu l'équilibre des systèmes de dissuasion stratégique, que soit amoindrie l'efficacité de nos forces nucléaires", a-t-il déclaré.

La Russie, qui détient avec les Etats-Unis près de 90% du stock d'armes nucléaires dans le monde, possède actuellement le plus grand arsenal, avec quelques 8.500 ogives nucléaires.

APS

MALI

Des Centaines d'enfants recrutés par les groupes terroristes

Des centaines d'enfants ont été recrutés au Mali dans les rangs des groupes terroristes dont Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Ansar Dine et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), a indiqué mercredi l'ONG internationale "Watchlist on Children and Armed Conflict", basée à New York.



Dans son rapport présenté mercredi à la presse au siège de l'ONU à New York, cette ONG a recensé de nombreux cas d'enrôlement d'enfants au Mali, de meurtres, de mutilations, de viols et autres violences sexuelles, sans compter les attaques contre les établissements scolaires.

"Des garçons de 7 ans aux uniformes pendouillants sont si petits et frêles qu'ils doivent traîner derrière eux des fusils trop lourds à porter", a constaté Mme Layal Sarrouh, chercheuse à Watchlist et auteur du rapport, qui a reconnu la difficulté d'évaluer l'ampleur du phénomène en raison d'un manque de données précises.

Pourtant, a-t-elle indiqué, "le Mali avait atteint l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'éducation il y a six ans déjà, et maintenant tous les efforts sont annullés".

Comme c'est au 1er juillet prochain que doit commencer la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations

unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), autorisée par la résolution 2100 (2013) du Conseil de sécurité, le rapport de Watchlist lui demande de rectifier le tir car à ce stade, une seule personne est prévue pour la protection de l'enfant.

Le rapport fait des recommandations à plusieurs parties dont le gouvernement malien, le Conseil de sécurité et la Cour pénale internationale (CPI).

Au secrétaire général de l'ONU, elle recommande d'inscrire Aqmi, Ansar Dine et le Mujao sur la "liste de la honte".

Mme Sarrouh a insisté sur la "nécessité absolue" de bien former les troupes de la mission de l'ONU et d'établir dès maintenant des procédures opérationnelles permanentes traitant de la situation des enfants dans le conflit.

L'auteur du rapport a prévenu que "la question de l'endoctrinement est un défi de taille pour la réintroduction des enfants-soldats au sein de leurs fa-

milles et communautés". « De nombreuses familles rapportent déjà que plusieurs enfants rapatriés considèrent la musique comme un interdit et croient que tuer un non-musulman est un visa pour le paradis », a-t-elle noté. « Quelle sera la place de tous ces enfants dans la société malienne ? Voilà la question fondamentale à laquelle il faut répondre pour assurer la stabilité du Mali », averti l'auteur du rapport qui a tenu à souligner que dans ce conflit, les filles ne sont pas épargnées, contraintes de se marier avec des hommes beaucoup plus âgés et de porter leurs enfants à un âge précoce.

Il est à rappeler que la Représentante spéciale de l'ONU pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Mme Leïla Zerrougui avait récemment déploré devant le Conseil de sécurité le lourd tribut que les enfants continuent de payer en raison des nouveaux conflits qui ont éclaté ou se sont aggravés, citant notamment le cas du Mali.

Le Conseil de sécurité salue la signature de l'accord d'Ouagadougou

Le Conseil de sécurité de l'ONU a salué mercredi la signature de l'accord de Ouagadougou entre le gouvernement malien et les rebelles touareg qui occupent Kidal (nord du Mali) et a "invité tous les signataires à appliquer pleinement ses clauses". Dans une déclaration unanime, les 15 membres du Conseil "invitent les groupes armés du nord Mali qui ne sont pas signataires de cet accord, et qui ont rompu tous liens avec des organisations terroristes, à s'engager sans conditions à respecter toutes les dispositions contenues dans l'accord". Ils estiment que l'accord constitue "un pas important vers une paix et une stabilité durables au Mali". Ils rendent hommage aux efforts de médiation de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), menés par les présidents Blaise Compaoré du Burkina Faso et Goodluck Jonathan du Nigeria. L'accord conclu entre Bamako et les groupes touareg, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), vise à permettre l'organisation de la présidentielle du 28 juillet à Kidal.

Washington salue l'accord signé entre le gouvernement malien et le mouvement azawad

Les Etats-Unis ont salué mercredi l'accord intérimaire signé entre le gouvernement malien, le Mouvement national de libération d'Azawad (MNLA) et le Haut conseil pour l'unité d'Azawad (HCUA), avançant que cette initiative favorisera la réconciliation nationale et la construction d'une paix durable. A ce propos, les Etats-Unis se sont aussi félicités du leadership de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), de l'Union africaine (UA), des médiateurs des Nations unies et des partenaires internationaux pour l'aboutissement de cet accord.

"En tant que participant actif dans les efforts de la communauté internationale au Mali, les Etats-Unis se félicitent de la possibilité de soutenir les

efforts visant à superviser la mise en œuvre de l'accord", a encore souligné la porte-parole du département d'Etat.

Il est à rappeler que cet accord, signé mardi à Ouagadougou (Burkina Faso) entre le gouvernement malien, le MNLA et le HCUA, prévoit un cessez-le-feu immédiat, ouvre la voie à la tenue de l'élection présidentielle sur l'ensemble du territoire malien et engage les parties à discuter d'une paix durable au Mali à travers un dialogue inclusif qui aura lieu après l'élection présidentielle prévue en juillet prochain.

APS

LIBYE - ETATS-UNIS

La nouvelle ambassadrice américaine en Libye, Deborah Jones, est arrivée mercredi à Tripoli pour succéder à Chris Stevens, tué fin 2012 dans l'attaque d'un complexe diplomatique à Benghazi dans l'est du pays, ont annoncé des sources officielles libyenne et américaine.



La nouvelle ambassadrice américaine arrive en Libye

"L'ambassadrice est bien arrivée aujourd'hui" (mercredi), a précisé une source à l'ambassade américaine à Tripoli.

L'ambassade américaine en Libye a publié sur son site dans la journée des photos de l'arrivée de Mme Jones.

La nouvelle ambassadrice devait présenter jeudi ses lettres de créance au Congrès général national (CGN), la plus haute autorité politique et législative de Libye, au département d'Etat,

rapporte l'agence de presse libyenne Lana.

Deborah Jones, nommée puis confirmée par le Sénat américain, avait prêté serment le 12 juin lors d'une cérémonie au département d'Etat. Cette diplomate arabophone était jusqu'ici membre du groupe de réflexion Middle East Institute à Washington, après avoir été ambassadrice au Koweït de 2008 à 2011.

En 31 ans de carrière au département d'Etat,

Mme Jones a surtout été envoyée au Moyen-Orient, notamment en Syrie, aux Emirats arabes unis et en Turquie. Elle fut également directrice du bureau américain des affaires de la péninsule arabique de 2002 à 2004.

Mme Jones succède à Christopher Stevens, tué le 11 septembre dernier dans l'attaque d'un complexe diplomatique à Benghazi (Est de la Libye) avec trois agents américains.

L'ONU EST FORMEL

Israël viole les droits des enfants palestiniens

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a annoncé jeudi que la police et l'armée israéliennes maltraitaient les enfants palestiniens, citant des cas avérés de torture, d'arrestations nocturnes et d'isolement en prison pendant des mois.

"Le Comité exprime sa profonde préoccupation de l'usage de la torture et de mauvais traitements sur les enfants palestiniens arrêtés (...) et détenus par les militaires et la police", a indiqué le rapport des experts qui ont publié jeudi leurs conclusions.

"Des soldats procèdent régulièrement à des arrestations d'enfants, la nuit, dans les territoires palestiniens occupés. Ces enfants ont les mains liées et les yeux bandés et sont transférés vers un lieu le plus souvent inconnu de leurs parents", a précisé le rapport, ajoutant que "les enfants vivant dans les territoires palestiniens occupés sont systématiquement sujet aux violences physiques, sexuelles et verbales, et supportent également des humiliations, menaces et privations d'eau, aliments et hygiène après leur arrestation", a indiqué le rapport.

"Ces crimes sont commis depuis le moment de l'arrestation, durant le transfert et pendant les interrogatoires, afin d'obtenir des confessions, mais aussi avant les procès", a ajouté le rapport citant des témoignages de soldats israéliens.

Les experts désignés par les Nations Unies s'inquiètent du nombre élevé de jeunes Palestiniens dans les prisons israéliennes, la majorité d'entre eux étant



accusés d'avoir lancé des pierres.

Depuis 2002, l'armée israélienne a arrêté, interrogé et détenu quelque 7 000 enfants palestiniens ayant entre 12 et 17 ans, soit environ deux par jour, selon le même rapport.

En avril, 236 enfants palestiniens, dont 44 ayant moins de 16 ans, se trouvaient dans des centres de détention militaires israéliens, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef),

qui utilise des statistiques de l'ONG israélienne B'tselem.

Le Comité de l'ONU déplore que les enfants palestiniens soient victimes du conflit et dénonce au même titre la discrimination dont souffrent les jeunes Palestiniens, mais aussi les jeunes Bédouins, Arabes et Ethiopiens vis-à-vis des Israéliens, et souligne qu'Israël continue de "ne pas tenir compte des droits des enfants palestiniens".

RÉFUGIÉS

L'UNHCR appelle à poursuivre les efforts en faveur des réfugiés dans le monde

Le représentant de Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) à Alger, Ralf H.W. Gruenert, rappelé jeudi à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du réfugié, la nécessité d'apporter aide et assistance aux réfugiés dans le monde, dont le nombre est en augmentation.

"Nous célébrons cette Journée chaque année dans le monde pour rappeler que les réfugiés sont parmi nous et qu'ils ont besoin d'une assistance.

tance et d'une compréhension", a déclaré M. Gruenert, lors d'une manifestation organisée à cet effet. "Cette journée constitue une occasion pour eux de se montrer et de s'exprimer", a-t-il ajouté.

Relevant que leur nombre est en augmentation cette année à cause, notamment des crises en Syrie et au Mali, il a souligné la nécessité d'apporter aide et assistance à ces réfugiés qui quittent leur pays soit individuellement soit en famille, avec tous les risques encourus.

Dans le même sillage, le représentant onusien a salué le rôle joué par l'Algérie qui possède une "longue tradition" en la matière, et qui marque sa présence à chaque appel en faveur de ces personnes vulnérables. L'Assemblée plénière de l'ONU a fixé au 20 juin la principale journée commémorative internationale en faveur des réfugiés.

Cette journée est relayée dans de nombreux pays par des activités et des actions "visant à faire connaître la si-

tuation particulière et l'urgence dans laquelle se trouvent 43,7 millions de réfugiés", a indiqué l'UNHCR. Les conflits armés restent la cause principale des déplacements massifs.

"Plus de la moitié des réfugiés viennent de seulement cinq pays en guerre, à savoir l'Afghanistan, la Somalie, l'Irak, la Syrie et le Soudan. Le Mali et la République démocratique du Congo ont également été le théâtre de nouveaux exodes de grande ampleur", relève l'UNHCR.

KOWEÏT

Les élections législatives prévues le 25 juillet prochain

Les élections législatives au Koweït auront lieu le 25 juillet prochain, après une décision de la Cour constitutionnelle d'invalider le scrutin de décembre dernier, a annoncé jeudi le ministre d'Etat pour les Affaires du cabinet, Mohammad Abdallah Al-Sabah. "Le gouvernement a tenu une réunion extraordinaire à l'issue de laquelle il a approuvé le projet de décret fixant au 25 juillet la date des élections parlementaires", a annoncé M. Al-Sabah, à l'agence officielle KUNA.

La Cour constitutionnelle a invalidé dimanche les législatives de décembre, qui avaient été boycottées par l'opposition, et dissous le Parlement, tout en approuvant la réforme controversée du mode de scrutin.

C'est la deuxième fois que le Parlement est dissous en un an. En juin 2012, la Cour avait dissous la chambre, alors dominée par l'opposition, pour vices de forme. En vertu de la loi koweïtienne, de nouvelles élections doivent être organisées dans un délai de 60 jours.

L'Alliance nationale démocratique (AND-opposition) au Koweït a annoncé lundi qu'elle allait participer aux prochaines élections législatives malgré le maintien d'une réforme contestée du code électoral.

Cette position est intervenue au lendemain de l'annonce par d'autres groupes d'opposition de leur boycott de tout scrutin organisé sur la base de la réforme confirmée dimanche par la Cour constitutionnelle, qui l'a jugée conforme à la Constitution.

MANIFESTATIONS

AU BRÉSIL Dilma Rousseff annule un voyage au Japon

La présidente du Brésil Dilma Rousseff a annulé jeudi un voyage au Japon prévu du 26 au 28 juin en raison du mouvement de protestation qui embrase le pays, a indiqué le service de presse de la présidence.

"Oui, elle a finalement décidé de reporter ce déplacement qui aurait représenté plusieurs jours de voyage. Elle a décidé de rester au Brésil en raison des événements actuels", a indiqué cette source.

La présidente brésilienne devait rencontrer à l'occasion de cette visite d'Etat le Premier ministre japonais Shinzo Abe et l'empereur Akihito.

Le Brésil est confronté à un mouvement de protestation social sans précédent depuis 21 ans dans ce pays émergent de 194 millions d'habitants.

Les protestataires ont commencé à défilé jeudi soir par dizaines de milliers dans une centaine de villes du pays, bien que la plupart des grandes villes aient cédé à leur revendication d'une baisse des tarifs des transports publics. Ils se sont fixés pour objectif de rassembler un million de personnes jeudi soir dans les rues du pays, où de premiers affrontements entre policiers et manifestants ont éclaté à Salvador de Bahia, selon l'agence l'AFP.

APS

Programme du Samedi 22 Juin 2013



09h00 : bonjour d'Algérie (week-end) "direct"
 10h30 : dar da meziane II (16) rediff
 11h00 : actu-elle "best of" rediff
 12h00 : journal en français+météo
 12h25 : oua yabqa el hob (71)
 13h40 : ziyyarat la toussa (01)
 14h30 : nour ayni (02)
 15h00 : handball "ALG/TUR" direct
 17h00 : santé mag
 18h00 : journal en amazigh
 18h20 : dar da meziane II (17)
 18h45 : 50 ans, 50 femmes
 19h00 : journal en français+météo
 19h30 : relais
 20h00 : journal en arabe
 20h45 : c'est son show
 22h30 : gourbi palace
 oohoo : journal en arabe



05h30 MagazineTFou
 07h10 MagazineTéléshopping
 09h10 SérieAu nom de la vérité
 09h35 SérieAu nom de la vérité
 10h05 DivertissementSecret Story
 11h00 JeuLes douze coups de midi
 11h50 Météo
 11h55 MagazineL'affiche du jour
 12h00 Journal
 12h20 MagazineReportages
 14h15 SérieGhost Whisperer
 16h55 DivertissementSecret Story
 17h45 Magazine50mn Inside
 18h50 MagazineLà où je t'emmènerai
 18h55 Météo
 19h00 Journal
 19h30 MagazineDu côté de chez vous
 19h35 Météo
 19h40 SérieNos chers voisins
 19h50 SérieDallas*2012Inédit
 20h45 SérieDallas
 21h30 SérieDallas
 22h20 SérieLes experts



06h00 MagazineTélématin
 08h35 MagazineThé ou café
 09h25 MagazineCôté Match
 09h50 Hebdo musique mag
 10h25 JeuLes Z'amours
 10h55 Tout le monde veut prendre sa place
 11h45 MagazinePoint route
 11h50 MagazineMa maison s'agrandit
 11h55 Météo 2
 12h00 Journal
 12h20 13h15, le samedi...
 12h59 Météo 2
 13h00 Envoyé spécial : la suite
 13h50 Les 24 Heures du Mans 2013
 16h15 La parenthèse inattendue
 17h50 CD'aujourd'hui
 18h00 JeuMot de passe
 19h00 Journal
 19h40 JeuTirage du Loto
 19h41 Mon parcours gagnant
 19h42 Emission de solutions
 19h43 Météo 2
 19h45 DivertissementLe plus grand cabaret du monde
 21h40 MagazineSolitaire du Figaro
 21h43 DivertissementCD'aujourd'hui
 21h45 SportLes 24 Heures du Mans 2013
 21h50 MagazineOn n'est pas couché



06h55 SérieNinjago
 07h23 SérieNini Patalo
 07h30 SérieNini Patalo
 07h38 Dessin animéLes nouvelles aventures de Peter Pan
 08h00 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
 08h25 Dessin animéGarfield & Cie
 08h35 Dessin animéGarfield & Cie
 08h55 Dessin animéGarfield & Cie
 09h10 Dessin animéTortues Ninja
 09h30 SérieDofus : aux trésors de Kerubim
 09h50 MagazineC'est pas sorcier

10h15 DocumentaireCap Méditerranée
 10h20 MagazineConsomag
 10h25 Météo
 10h30 MagazineLa voix est libre
 11h00 12/13 : Journal régional
 11h25 12/13 : Journal national
 11h50 Magazine30 millions d'amis
 12h20 MagazineDuo de vie
 12h25 DivertissementLes grands du rire
 13h55 JeuKeno
 14h00 En course sur France 3
 14h25 MagazineSamedi avec vous
 15h45 MagazineExpression directe
 15h50 MagazineUn livre toujours
 16h00 MagazineLes carnets de Julie
 16h55 JeuQuestions pour un champion
 14h30 MagazineAvenue de l'Europe
 17h55 MagazineMa maison s'agrandit
 18h00 19/20 : Journal régional
 18h30 19/20 : Journal national
 18h58 Météo
 19h00 MagazineTout le sport
 19h05 MagazineSpécial 24 Heures du Mans
 19h15 SérieZorro
 19h45 TelefilmL'enfant de personne
 21h15 TelefilmL'enfant de personne
 22h45 Météo
 22h50 Soir 3
 00h10 DocumentaireA contretemps
 01h05 MusiqueSymphonie n°3, de Tchaïkovski
 01h55 MusiqueSymphonie n°4, de Tchaïkovski
 02h45 MagazineUn livre toujours
 02h50 MagazineLe monde d'après
 04h40 Magazine30 millions d'amis



06h45 FilmLa dame en noir
 08h20 MagazineAvant-match
 08h35 SportNouvelle-Zélande / France
 10h45 MagazineAlbum de la semaine
 11h10 DivertissementShitcom
 11h15 La météo
 11h20 MagazineRencontres de cinéma
 11h45 MagazineLe supplément
 12h45 MagazineL'effet papillon
 13h25 FilmHunger Games
 15h40 FilmNuméro quatre
 17h30 DocumentaireAttention : flash-ball !
 18h00 Le JT
 18h10 MagazineSalut les Terriens !
 19h25 DivertissementMade in Groland
 19h55 FilmL'ombre du malInédit
 21h45 SérieVikings
 22h30 SérieVikings
 00h15 FilmIl était une fois, une fois
 01h45 FilmFooting
 02h05 SportChicago Blackhawks / Boston Bruins
 03h55 FilmHow Dave And Emma Got Pregnant
 04h05 DocumentaireLes nouveaux explorateurs



06h40 MagazineKid & toi
 07h00 MagazineM6 boutique
 09h30 MagazineCinésex
 09h45 SérieDrop Dead Diva
 10h35 SérieDrop Dead Diva
 11h40 Météo
 11h45 Le 12.45
 12h05 SérieNCIS
 12h55 SérieNCIS
 13h45 SérieNCIS
 14h35 SérieNCIS
 15h25 SérieNCIS
 16h30 MagazineNorbert et Jean : le défi
 17h40 MagazineUn trésor dans votre maison
 18h40 Météo
 18h45 Le 19.45
 19h05 SérieScènes de ménages
 19h50 SérieHawaii 5-0Inédit
 20h40 SérieHawaii 5-0
 21h30 SérieHawaii 5-0
 22h20 SérieHawaii 5-0
 oohoo SérieHawaii 5-0

La sélection



19h50



Dallas*2012

Résumé

John Ross, le fils de J.R., et Elena, sa petite amie et associée, ont lancé des forages sur les terres de Southfork sans la permission de Bobby, administrateur testamentaire de la propriété. Apprenant la nouvelle, Bobby chasse John Ross de Southfork et décide de vendre le ranch à une fondation de protection de l'environnement, représentée par Marta Del Sol, la fille de son fondateur. Avec les fonds récoltés, il espère financer le projet de Christopher, son fils, qui vient de rentrer de Chine, où il a étudié les procédés d'extraction d'hydrate de méthane. Bobby a également une autre raison de vendre Southfork : il est atteint d'un cancer et il ne pense pas que son fils soit capable de reprendre les rênes du ranch. Christopher présente sa fiancée, Rebecca, qu'il a rencontrée lors de son voyage et qu'il épouse dans les jours qui suivent...



19h45

Le plus grand cabaret du monde



Résumé

Entouré d'invités d'horizons très variés, de Michel Boujenah à JoeyStarr, en passant par Elizabeth Teissier, Patrick Sébastien présente une série de numéros de cabaret. Au programme : les transformistes SOS & Victoria, la troupe Grechuskhin à la double barre russe, les Umbilical Brothers et leur paravent, la boîte à ombres de Hector is magic, les acrobates de la Very Bad Team, le magicien «close up» Bernard Bilis, le Duo Flame, le quatuor de cycles Kucherenko, la magie théâtrale de Tanmanga, les jongleurs du Quatuor Stomp, la magie des oiseaux avec Arno, les ventriloques Jeff Panacluc et Jean-Marc, les Kids au trampoline, un numéro de ballons de Tatiana Konoballs, mais aussi la troupe Illuminate.



19h45

L'enfant de personne



Résumé

Le destin de Laura bascule le jour où elle est victime d'un grave accident. Amnésique, diminuée physiquement, elle doit peu à peu réapprendre à marcher et à vivre. Pour faciliter les démarches, elle a reçu un nom de famille arbitraire, Philippe, le saint fêté le jour de son accident. Traumatisée, Laura essaie de retrouver des bribes de son passé, mais bien peu de souvenirs remontent à la surface. Depuis trois ans maintenant, un voile noir s'est posé sur sa mémoire. La quarantaine, Laura ignore jusqu'à son âge réel. Autre mystère, personne n'a déclaré sa disparition aux gendarmes. Laura n'est pas au bout de ses surprises : un examen gynécologique lui révèle un jour qu'elle aurait déjà eu un enfant...



19h55

L'ombre du mal



Résumé

A Baltimore, au XIXe siècle, l'inspecteur Emmett Fields se rend compte qu'une scène de crime ressemble étrangement à une histoire publiée dans un journal local par l'écrivain Edgar Allan Poe. Celui-ci est dans un premier temps soupçonné. Mais un deuxième meurtre est commis alors que Poe répond aux questions de la police. S'apercevant que l'assassin utilise les écrits de Poe pour orchestrer ses crimes, le policier décide de collaborer avec l'auteur pour stopper cette vague meurtrière. Après avoir compris qu'un de ses proches était en danger, Poe va devoir redoubler d'ingéniosité dans ses textes pour le sauver...



19h50

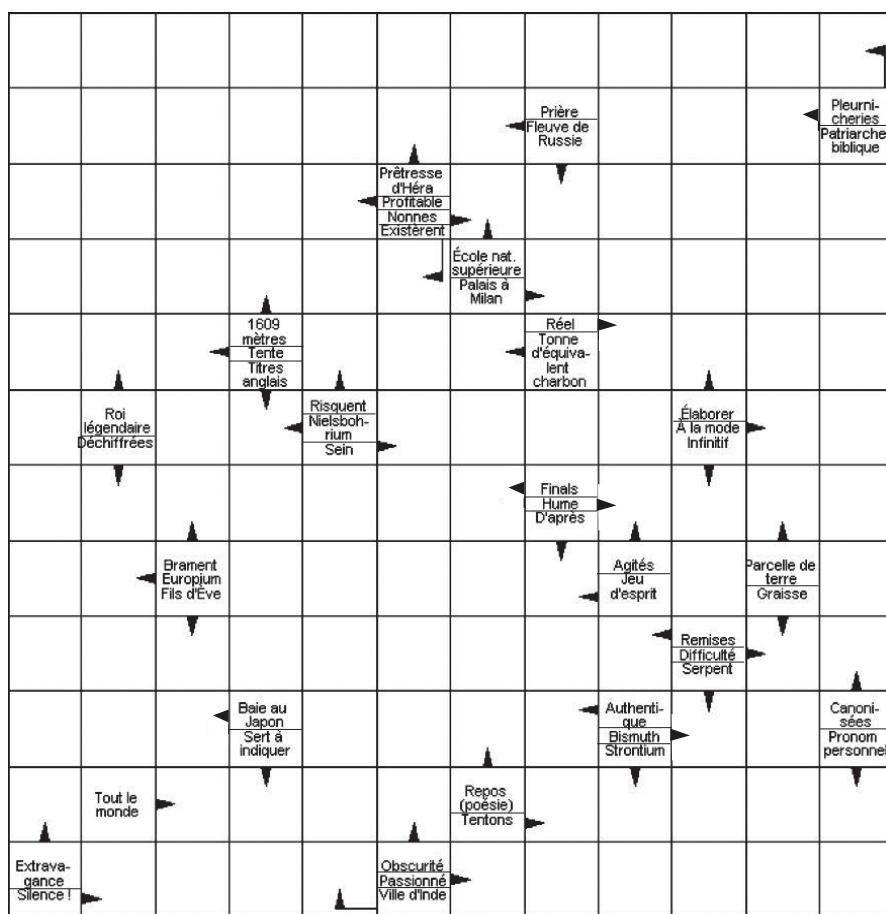
Hawaii 5-0



Résumé

A l'occasion de la troisième édition du Festival International du Marrakech du Rire, Jamel Debbouze est de retour accompagné sur scène de la crème de l'humour pour un spectacle totalement inédit et toujours plus surprenant. Devant des milliers de spectateurs rassemblés dans le majestueux décor du Palais Badia au Maroc, Jamel présente de nouveaux sketches écrits spécialement pour l'occasion. Il est entouré, entre autres, de Franck Dubosc, Anthony Kavanagh, Kev Adams, Michael Youn, Audrey Lamy, Jonathan Lambert, Ary Abittan, Rachid Badouri, Jeremy Ferrari, mais aussi Malik Benthalia, Amel Bent, Kamel le magicien et plein d'invités-surprises, tous réunis pour un show inoubliable...

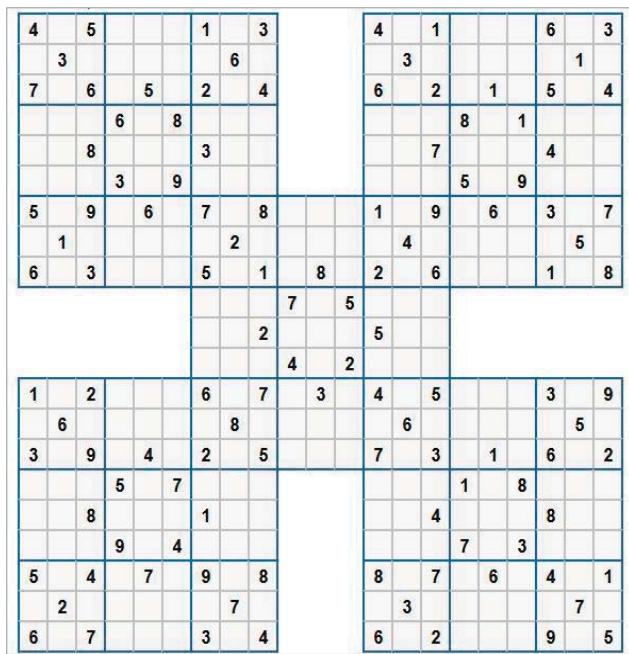
Mots fléchés n°304



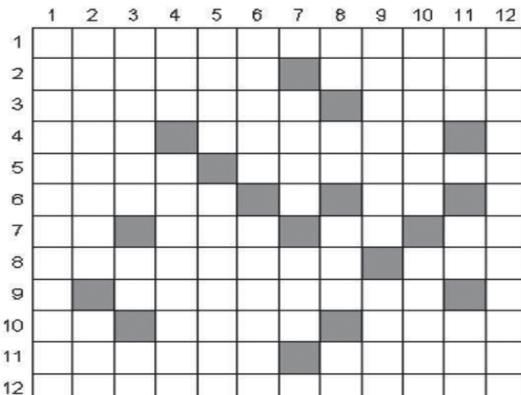
Samouraï-sudoku n°304

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°304



horizontal :

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grosso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Roumanie - Tour - Simon
8. Épiphyte - Baie des côtes de Honshu
9. Décliner
10. Infinitif - Addition - Gamin de Paris
11. Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
12. Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

vertical :

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - Étain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
6. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca- - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
9. Amaigrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinitrotoluène
12. Tromperies

CHAMPIONNAT DU MONDE FÉMININ 2013 DE HANDBALL

L'Algérie dans le groupe B avec la Serbie

La sélection algérienne de handball dames a hérité du groupe B, lors du tirage au sort du Championnat du monde féminin 2013 qui se déroulera en Serbie du 6 au 22 décembre prochain. Le sept algérien jouera aux côtés du Danemark, Brésil, Serbie (pays hôte), Chine, et le Japon.

Outre l'Algérie, le handball africain sera représenté au championnat du Monde 2013 par la RD Congo, la Tunisie et l'Angola. Au total, 24 équipes scindées en quatre



groupes de six prendront part au mondial -2013. Les quatre premiers de chaque poules se qualifient pour les huitièmes de

finales qui se dérouleront à Belgrade et Novi Sad. La finale du Championnat du monde se jouera dans la capitale Belgrade.

JEUX MÉDITERRANÉENS DE MERSIN (2^e JOURNÉE G.A/BASKET)

L'Algérie s'incline face à la Macédoine



La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) s'est inclinée face à la Macédoine sur le score de (81-89), mi-temps (40-42) en match comptant pour la 2^e journée du groupe A, du tournoi de basket-ball des Jeux méditerranéens disputé mercredi à Mersin (Turquie). Le Cinq algérien a tenu tête au demi-finaliste du championnat d'Europe 2011 jusqu'à la fin du troisième quart temps avant de laisser les coéquipiers de Sinisha Avramovski (13 pts) prendre un confortable écart de 10 pts. Les camarades de Mohamed Harrat, meilleur réalisateur du match (27 pts), ont remporté le 1^{er} quart d'un point d'écart (26-25), avant d'atteindre la pause à 40-42.

Au retour des vestiaires, les Macédoniens plus adroits aux tirs avec 40% de réussite à trois points ont réussi à prendre 11 pts d'écart à la fin du 3^e quart (64-53).

Dans le dernier quart les Algériens sont revenu à 5 pts (78-83) grâce à l'impact de Mohamed Zerouali auteur de 9 pts dans le 4^e quart, mais l'adresse des Macédoniens notamment aux lancers francs leurs a permis de conclure sur le score de 81-89. Lors de la première journée disputée mardi, l'Algérie s'était également inclinée face à la Turquie (97-68). Le dernier match de poule du Cinq algérien a eu lieu hier face à l'Egypte.

MONDIAL-2013 DE VOLLEY-BALL (U20-FILLES)
Qui succèdera à l'Italie ?

Le coup d'envoi de la 17^e édition du Mondial-2013 féminin des juniors-filles (U20), sera donné vendredi à Brno (République tchèque) avec la participation de 20 nations, dont l'Algérie, représentant les cinq continents de la planète.

Lors de la 16^e édition disputée en 2011 au Pérou, l'Italie avait créé la grande sensation de remporter son 1^{er} titre mondial en battant en finale par (3 sets à 1), le Brésil, sextuple champion du monde, et recordman de victoires dans cette compétition, six dont quatre consécutives. Tous les anciens champions du monde depuis sa 1^{re} édition en 1977 à São Paulo (Brésil) sont présents à cette édition de Brno à l'exception de Cuba sacrée en 1985 et 1993, et l'Allemagne (2009). Outre le Brésil sacré en (1987, 1989, 2001, 2003, 2005 et 2007), les autres ténors sont là tels que la Corée du Sud (1977 et 1981), la Chine (1995), la Russie (1997 et 1999) à laquelle on ajoute le titre de l'ex-URSS, obtenu en 1991 dans cette même ville de Brno. Le Japon, l'une des grandes nations de volley-ball (toutes catégories confondues), reste le mal-aimé de cette compétition réservé aux U20, qu'il n'a jamais remporté se contentant d'une 2^e place (1985) et de 5 podiums de 3e (1977, 1981, 1989, 1991 et 2007). D'ailleurs le tirage au sort de cette 17^e édition qui organise la ville tchèque de Brno pour la 2^e fois, a donné lieu à deux groupes très équilibrés à savoir le groupe B, avec la présence de 3 pays asiatiques (Chine, Japon et Thaïlande) en compagnie de la Serbie, et le groupe C composé du Brésil, de la Russie, de la Bulgarie et des Etats-Unis, ce qui donnera lieu à de belles confrontations aussi bien au 1^{er} tour qu'aux tours suivants (1/8, 1/4, 1/2 finales).

Déjà deux sommets alléchants sont programmés pour samedi à savoir : Brésil-Etats-Unis (Gr. C) et surtout, Italie-Turquie (Gr. D), soit le champion du monde et le champion d'Europe. Quant aux 3 représentants africains, Egypte, Algérie et Nigeria, ils s'affronteront entre eux lors des 3 premières journées (Egypte-Algérie) puis (Nigeria-Egypte) et enfin (Algérie-Nigeria) avant de passer aux choses sérieuses face aux deux géants du groupe, l'Italie et la Turquie.

FORMATION, LUTTE CONTRE LE DOPAGE ET CONTRE LA VIOLENCE
Principaux axes de la nouvelle loi sur le sport

La nouvelle loi relative à l'organisation et au développement de la formation et des activités physiques et sportives adoptée mercredi à l'Assemblée populaire nationale (APN) a introduit trois volets fondamentaux et nécessaires au développement de la pratique sportive en Algérie, selon l'exposé des motifs du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), dont une copie a été transmise à l'APS.

Cette nouvelle loi consacre la formation sportive en tant que composante essentielle de la politique nationale du sport, fixe ses objectifs, son cadre institutionnel, ses programmes et contenus pédagogiques et les moyens de sa mise en oeuvre, tout en mettant l'accent sur la valorisation de la formation des jeunes talents sportifs, longtemps négligée. Une démarche qui devrait opérer la rupture avec les pratiques du passé en matière de formation sportive et qui ont engendré de «sérieux dysfonctionnements et les actions initiées selon des approches parcellaires n'ont pas donné les résultats escomptés», souligne-t-on. Le second volet fondamental contenu dans cette nouvelle loi, a trait à la lutte et le contrôle antidopage. Le texte tend à travers des mesures appropriées et la création d'une agence nationale antidopage à mettre en œuvre le contrôle antidopage des sportifs adhérents aux fédérations sportives nationales et internationales dans le respect des dispositions du code mondial antidopage. Cette mesure devient une nécessité d'autant plus que l'Algérie a adhéré et ratifié la convention internationale contre le dopage dans le sport, rappelle le document. La prévention et la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives «dont la gravité n'a cessé de prendre une ampleur inquiétante», relève-t-on dans le texte est un troisième volet essentiel sur lequel s'est attardée la nouvelle loi. Ainsi, des règles relatives à la prévention et à la lutte contre les actes de violence dans les infrastructures sportives ont été prévues à travers la mise en place d'un dispositif global et cohérent déterminant les objectifs, les obligations des acteurs concernés et les mesures disciplinaires et pénales à l'encontre des personnes qui se rendent coupables de ces actes et infractions nuisibles pour le sport national. A signaler que 38 propositions d'amendements dans ce rapport complémentaire ont été faites : 33 ont été rejetées, 2 ont été retirées (amendements 12 et 19 concernant respectivement les articles 66 bis et 191), et 3 ont été retenues (amendements 17, 22 et 23 concernant respectivement les articles 10, 20 modifié et 130-bis).

Après adoption, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, s'est engagé à accélérer la promulgation des textes organiques au nombre de 50, précisant que cette loi était «un cadre de référence pour l'application de la stratégie de développement des activités sportives».

Il a souhaité voir «ces amendements contribuer à l'amélioration du niveau de la pratique sportive en Algérie». L'article 223 du projet, également amendé, stipule la mise en place d'un cadre des charges qui régira l'accès des clubs professionnels à l'aide de l'Etat sur une durée de cinq années.

Solution Samurai-sudoku N°303

9	6	5	4	1	3	7	8	2
2	8	4	7	9	5	3	6	1
3	7	1	8	6	2	4	5	9
6	1	9	5	3	4	2	7	8
8	3	7	1	2	9	6	4	5
5	4	2	6	7	8	1	9	3
7	2	6	9	5	1	8	3	4
4	9	3	2	8	7	6	1	5
1	5	8	3	4	6	9	2	7

8	7	1	5	4	9	3	6	2
2	5	4	6	7	3	1	8	9
3	6	9	8	1	2	7	5	4
9	1	7	4	6	5	2	3	8
4	8	6	2	3	7	5	9	1
6	3	2	9	1	8	4	7	6
5	3	1	7	6	9	5	2	4
7	2	8	3	9	1	6	4	5
4	6	5	7	2	8	3	9	1

5	7	6	4	3	1	9	8	2
4	8	2	9	5	6	3	1	7
3	9	1	7	2	8	6	5	4
6	5	3	1	4	2	9	7	8
7	4	2	8	5	9	3	6	1
8	3	1	6	7	4	5	2	9
9	2	5	4	3	8	6	7	1
1	7	8	9	6	5	4	3	2
2	6	3	5	7	1	8	4	9

Solution Mots Croisés N°303

EMBLEMATIQUE
COEUR■NATURE
HISTONE■AI■E
ANTIDATER■M■
UDINE■HUDSON
FRASER■R■ALE
FEU■SALICOLE
O■XE■PAPE■AS
UV■PRETEURS■
RICOEUR■XOSA
EN■I■SAS■TON
EST■CENTAINE

Solution Mots Fléchés N°303

GUERRE■TPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
T■EDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
R■ISERE■ISNA

MONDIAL 2018

La construction de «beaux stades» en Russie pour la coupe du monde

Le ministre russe des Sports, Vitali Moutko, a appelé jeudi à construire de «beaux stades» en prévision de la phase finale de la coupe du Monde de football-2018 en Russie, pour réussir à attirer plus de spectateurs.



«Les stades doivent être beaux, fonctionnels et peu encombrants pour que les gens aient envie d'y venir», a déclaré M. Moutko, lors d'une conférence de presse animée à Moscou. De nombreux stades en Russie, dont la plupart ont été construits à l'époque soviétique, restent souvent à moitié vides les jours de matches, en raison notamment d'infrastructures vieillissantes. «Le football, c'est un grand jeu. Et nous devons appren-

dre à trouver une belle façon de le présenter», a affirmé le ministre.

La coupe du Monde-2018 doit se disputer en Russie sur 12 stades répartis sur 11 villes. Cinq stades, parmi lesquels deux à Moscou, ainsi qu'à Saint-Pétersbourg (nord-ouest), Sotchi (sud) et Kazan (est) sont déjà prêts ou en cours de construction, alors que sept autres - à Kaliningrad, Volgograd (ex-Stalingrad), Samara, Saransk, Rostov-

sur-le-Don, Ekaterinbourg et Nijni Novgorod - doivent encore être construits. Tous les stades retenus pour le Mondial-2018 doivent être prêts vers mai 2017, selon M. Moutko. «La Coupe du monde-2018 est un énorme défi pour nous. Et nous allons faire tout notre possible pour que tout soit prêt à temps», a-t-il souligné. La Russie va dépenser 15,5 milliards d'euros pour organiser le Mondial-2018. Le budget total pour la coupe du Monde de football-2018, qui prévoit notamment la construction de nouveaux stades, d'aéroports et d'hôtels, est près de deux fois plus élevé que ce qu'avait annoncé en 2010, le président Vladimir Poutine lorsque la Russie avait été désignée pays hôte de ce tournoi.

HANDBALL FÉMININ

L'EN juniors de la RDC remporte le 11^e tournoi de l'amitié

L'équipe nationale féminine (Juniors) de la RD Congo a remporté le 11^e tournoi d'amitié de handball, en s'imposant, jeudi soir à la salle omnisports du Mansourah (Constantine) devant une sélection de la ville hôte (23-17). Avant de parvenir à ce stade de la compétition les deux finalistes avaient réussi à écarté en demi-finales, respectivement, l'OJC Constantine, club organisateur (36-20), et l'équipe nationale universitaire (21-20). En finale, les Congolaises, dominatrices tout au long du tournoi, ont su imposer leur puissance face à une sélection constantinoise valeureuse mais moins bien nantie physiquement. Six clubs, à savoir l'équipe nationale universitaire, l'OJSC, une sélection de Constantine, l'équipe nationale juniors de la RD Congo, l'AS Bobigny (France), et l'AS Megrine (Tunisie), ont pris part à ce tournoi qui aura tenu toutes ses promesses, aussi bien du jeu qu'en matière d'engouement populaire.

MONDIAL-2013 DE VOLLEY-BALL (DAMES-U20)

ECHOS DE BRNO

Arrivée : La sélection féminine algérienne a effectué un véritable périple en ralliant la ville tchèque de Brno, via Francfort et Vienne. Arrivées dans la capitale autrichienne à 19h30, (heure locale), les Algériennes ont pris le bus mis à leur disposition pour rejoindre la ville tchèque par route. Ce n'est que minuit passé qu'elles ont pu rejoindre leurs chambres situées au 2^e étage de l'hôtel Vista pour tomber dans les mains de Morphée et récupérer ainsi de la fatigue du long voyage, soit à une journée seulement de leur 1^e sortie devant l'Egypte.

Brno : La 2^e ville de la République tchèque, Brno (370.000 habitants) abrite le Mondial des juniors filles pour la 2^e fois. La tère l'avait été du temps de l'ex-Tchécoslovaquie en 1991, remportée par l'ex-URSS vainqueur en finale du Brésil.

Hébergement : Les organisateurs du 17^e Mondial-2013 (U20) ont retenu trois hôtels pour l'hébergement des 20 délégations engagées. L'Algérie a été installée à l'hôtel Vista à la sortie Sud de la ville en compagnie des autres équipes du groupe D (Egypte, Nigeria, Italie, Turquie) auxquelles s'ajoutent les Etats-Unis et le Brésil (Groupe C) qui pourraient être l'un des adversaires de l'Algérie au 2^e tour, en cas de qualification des deux sélections.

Récupération : L'entraîneur national Imeddine Saidani a programmé jeudi matin, une séance de récupération à ses joueuses dans les parages de l'hôtel, avant d'effectuer une séance officielle à 18h00 dans la salle de Vovoda qui abritera les rencontres des groupes C et D.

Chaleur : La délégation algérienne a été surprise par la grande chaleur qui régnait à Vienne à son arrivée sur place aux environs de 19h30 (heure locale). En effet, le thermomètre affichait 38° degrés. Une température inhabituelle pour cette partie de l'Europe Centrale. Même à Brno, il fait chaud avec une température

de 30° dans la soirée de mercredi et même jeudi.

Deux salles de compétition : Deux salles ont été retenues par les organisateurs pour le déroulement des compétitions officielles. Il s'agit de la salle Kajot Arena (7 000 spectateurs) qui abritera les rencontres des groupes A et B, et SH Vodova (3 000 spectateurs) pour les groupes C et D. Ce dernier est celui de l'Algérie.

Arbitrage : L'arbitrage algérien est représenté au 17^e Mondial des juniors filles (U20) par l'excellent arbitre El Keboub Maâmar qui aura à officier au niveau des groupes A et B, domiciliés à la salle Kajot Arena de Brno. Les excellentes prestations de cet arbitre international âgé de 47 ans, lui ont valu de figurer sur la liste des arbitres retenus par la Fédération internationale de volleyball (FIVB).

CAN 'bis' : Le hasard a placé les pays africains (Algérie-Egypte-Nigeria) dans un même groupe (D). Ces trois pays auront l'occasion de disputer une CAN 'bis' après celui joué en mars dernier à Abuja (Nigeria). Ce sera donc une compétition dans une compétition, qui se déroulera sur terrain neutre.

Visa : Au moment où les cadettes algériennes s'apprêtaient à quitter Alger mercredi, à destination de Francfort, ceux des cadets tunisiens allaient rentrer à Tunis. Renseignements pris, ils sont venus à Alger pour l'obtention du visa à l'ambassade du Mexique en Algérie, laquelle prend en charge des affaires de la Tunisie. Ils devaient rejoindre le lendemain (jeudi) Mexico à partir de Tunis, pour prendre part au Mondial 2013 des cadets qui aura lieu du 27 juin au 7 juillet. L'Algérie également qualifiée pour cette compétition, ne rejoindra le Mexique que la veille du coup d'envoi. Elle figure dans le groupe D aux côtés de l'Egypte, du Brésil, des Etats-Unis et de la Corée du

BRÉSIL

Manifestation à Salvador, en marge du match Nigeria-Uruguay

Une première manifestation a commencé jeudi à Salvador de Bahia (nord-est du Brésil), cinq heures avant le coup d'envoi du match Uruguay-Nigeria, alors que plus d'un million de Brésiliens se sont engagés sur les réseaux sociaux à manifester dans 80 villes. Des milliers de personnes, une majorité des étudiants, sont déjà rassemblés sur la place Campo Grande, la principale de la ville dans une ambiance bon enfant. Après 10 jours de manifestations qui ont souvent dégénéré en violences, la contestation ne faiblit pas au Brésil.

Les protestataires ont remporté une victoire importante mercredi: les deux plus grandes villes du pays, São Paulo et Rio de Janeiro, sont revenues sur leur décision d'augmenter les prix des tickets d'autobus et de métro, à l'origine des manifestations. Mais sur les réseaux sociaux, les appels à manifester continuent de se multiplier.

COUPE DES CONFÉDÉRATIONS (GROUPE B)

L'Uruguay victorueux du Nigeria

L'Uruguay a battu le Nigeria (2-1), en match du premier tour (Groupe B) de la Coupe des Confédérations disputé jeudi à Salvador. Forlan, rentré en cours de jeu face à l'Espagne (1-2), a dignement fêté sa centième cape, avec d'abord une passe décisive pour l'ouverture du score de Lugano (19^e), puis le but de la victoire d'une somptueuse frappe en lucarne à l'issue d'une action menée par Suarez et relayée par Cavani (51^e). Autre joueur emblématique, Lugano a marqué un but mais aussi laissé Obi Mikel le contourner pour l'égalisation (37^e). Dans l'autre rencontre, l'Espagne avait laminé Tahiti (10-0) et pris la tête de la poule avec six points. L'Uruguay doit encore affronter le petit Pouet polynésien, qu'il sera difficile de ne pas battre, tandis que le Nigeria (3 points) se frottera aux champions du monde et d'Europe.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : ILLIZI
LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SIÈGE WILAYA
NEF : 098433015003341

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 60/2013

Le wali de la wilaya d'Ilizzi la Direction de l'Administration Locale de la wilaya d'Ilizzi lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : Réalisation d'un centre de garde d'enfants à Ilizzi par conséquent les entreprises qualifiées catégorie 02 ou plus (**activité principale ou secondaire bâtiment actualisée**) peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Administration Locale de la wilaya d'Ilizzi contre paiement de la somme de **2000,00 DA** Représentant les frais de reproduction. Les soumissionnaires doivent adresser/ou déposer leurs offres à la Direction de l'Administration Locale de la wilaya d'Ilizzi le (21^e jour) avant **12h00** à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP. Dans deux enveloppe «Offre Technique» et «Offre Financière». L'enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci-dessus les seules mentions suivantes : à la Direction de l'Administration Locale de wilaya d'Ilizzi.

Appel d'offres national restreint n°60/2013.
Projet : réalisation d'un centre de garde d'enfants à Ilizzi (à ne pas ouvrir)

L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Cahier des charges offre technique signé et paraphé.
- Déclaration à souscrire + déclaration de probité signée et paraphée
- Copie de la loi principale de l'entreprise + copie du modèle de déclaration de probité
- Copie conforme du registre de commerce légalisée
- Copie conforme du matricule fiscal
- Copie conforme certificat de qualification et de classification légalisée catégorie (02) ou plus activité principale ou secondaire bâtimen-t actualisée

DK NEWS

- Extrait de rôle de moins de trois mois apuré, actualisé
- Attestation de mise à jour CNAS actualisée
- Attestation de mise à jour CASNOS actualisée
- Attestation de mise à jour CACOBATPH actualisée
- Casier judiciaire du gérant moins de trois mois (copie originale)
- Références professionnelles et les attestations de bonne exécution pour les cinq dernières années (2008-2009-2010-2011-2012)
- Liste du matériel avec justification des cartes grises, des PV d'inventaires.
- Etat des moyens humains avec justificatifs
- Planning de réalisation.
- Bilans annuels des trois (03) dernières années (2010-2011-2012) (visés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes) et visés par le service des impôts
- Attestation de dépôt légal des comptes de la société.

OFFRE FINANCIÈRE CONTIENT :
- Cahier des charges, offre financière signé et paraphé
- Lettre de soumission signée et paraphée. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(111) jours** à partir de la date de dépôt des offres.
L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le **21^e jour** de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir de **15h00**. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la Direction de l'Administration locale de la wilaya d'Ilizzi, à partir de **15h00** le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plus s'effectuera le premier jour ouvrable suivant.

Anep : 527 763 du 22/06/2013

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le MC Alger sera domicilié à Bologhine ou Kouba

Le MC Alger, qui projetait d'accueillir au stade du 5-Juillet ses adversaires en championnat de Ligue 1 de football la saison prochaine, sera domicilié au stade de Bologhine ou celui de Kouba, en attendant la réouverture du stade olympique, a-t-on appris jeudi auprès du manager général du club, Abdennour Kaoua. "Nous avons été informés de l'impossibilité de recevoir nos adversaires au stade du 5-Juillet lors de la première partie de la saison prochaine vu que cette enceinte sera bientôt fermée pour travaux, ce qui nous contraint de voir ailleurs, et ce sera probablement à Bologhine ou Kouba", a déclaré à l'APS le responsable mouloudéen.

"Nous n'avons pas vraiment le choix, dans la mesure où les stades de Koléa et Rouiba, qui auraient pu constituer des solutions de rechange, sont indisponibles", a-t-il ajouté.

Les Mouloudéens recourraient, par le passé, à ces deux stades à chacune des fois où ils étaient confrontés à un problème de domiciliation, mais le stade de Koléa est actuellement fermé pour la réalisation d'une nouvelle tribune, alors que l'état de la pelouse de celui de Rouiba "laisse à désirer", selon Kaoua.

JSK Sid Ahmed Aouadj, la surprise de Hannachi



Ferrah Menad

C'est officiel. La formation de la JS Kabylie vient de s'attacher les services du désormais ex-milieu de terrain du MCO, Aouadj Sid Ahmed. Ce dernier a trouvé un accord avec le boss des Canaris, Mohand Chérif Hannachi mercredi après-midi en compagnie de son frère comme nous l'avions annoncé à plusieurs reprise. L'enfant de Sidi El Houari a tout conclu avec le président de la JSK, soit toutes les modalités de sa venue en Kabylie la saison prochaine. La veille de sa venue à Tizi-Ouzou, le joueur devait uniquement accomplir les formalités administratives d'usage et bien évidemment rendre officielle son arrivée à la JSK mardi après que le boss des Canaris Mohand Chérif Hannachi se soit déplacé en personne à la Ligue nationale pour récupérer la lettre de libération de l'ex-milieu de terrain du MCO Aouadj.

Il a signé pour deux années

Après son accord de principe, l'ex-milieu de terrain des Rouge et Blanc Sid Ahmed Aouadj vient de signer un contrat de deux années au profit de la formation du Djurdjura où il a vite fait de trouver un accord avec le boss kabyle. Dans la capitale de Djurdjura, tout le monde parle du recrutement de Aouadj désormais nouvelle coqueluche des Canaris.

Le joueur est sorti tout joyeux et content d'avoir opté pour deux années pour ce club avec qui il compte donner une autre dimension à une carrière déjà assez riche et gagner des titres sous les couleurs Vert et Jaune.

COUPE DE LA CAF (PRÉPARATION)

L'ES Sétif reporte à dimanche son voyage à Sousse

L'ES Sétif, championne d'Algérie en titre, a reporté pour demain son déplacement à Sousse (Tunisie) où il effectuera un stage de préparation jusqu'au 18 juillet prochain en vue de la phase des poules de la coupe de la Confédération africaine de football, a-t-on appris hier auprès du staff technique du club.

Les Sétifains devaient se rendre jeudi à Sousse, mais les dirigeants de la formation de Ligue 1 ont préféré ajourner le voyage pour «des raisons administratives», selon la même source.

Les protégés de l'entraîneur français, Hubert Velud, qui a rempilé pour une deuxième saison avec "l'Aigle Noir", vont effectuer le déplacement par route. Ils pas-



seront la nuit de dimanche dans la ville tunisienne de Tabarka, avant de poursuivre leur parcours vers Sousse le lendemain. Les nouvelles recrues du club, à l'image du gardien de but Belhani (ex-NA Hussein-Dey), les défenseurs Boukria (ex-CR Belouizdad) et Nemlid (ex-USM Hadjout), l'attaquant

Touahri (ex-USM El-Harrach), ainsi que deux joueurs africains (un Camerounais et un Gabonais), devraient prendre part à ce regroupement qui précédera l'entrée en lice de la formation algérienne dans la Coupe de la CAF.

L'ESS, qui a réussi à garder ses joueurs clés de la saison

précédente, à l'image de Delhouni et Karoui, évoluera dans le groupe B en compagnie du TP Mazembe (RD Congo), du CA Bizerte (Tunisie) et du FUS Rabat (Maroc).

Lors de la première journée, l'Entente recevra le TP Mazembe le 21 juillet au stade du 8-Mai à Sétif.

MC ORAN

Djebbari, élu nouveau président, promet un «entraîneur de renom»

Youcef Djebbari, élu jeudi à la tête du conseil d'administration du MC Oran, a indiqué qu'il comptait engager «un entraîneur de renom» aux commandes techniques de son club de Ligue 1 algérienne de football, tout en gardant l'entraîneur en place, Omar Belatoui, dans le staff du futur coach.

«J'ai décidé de confier les rênes techniques du MCO à un entraîneur de renom. Je n'ai pas encore tranché sur le sujet, mais tout se décidera lors de la réunion du Conseil d'administration de ce samedi», a déclaré Djebbari à l'APS. Président du club sportif amateur du Mouloudia, Djebbari a été élu par ses pairs aux commandes du club professionnel de la formation phare de l'Ouest algérien au cours de l'assemblée des actionnaires déroulée jeudi. Il succède à Larbi Abdellah, qui devient le vice-président du conseil d'administration. Selon l'entourage du club, Djebbari mise sur

l'engagement de l'ancien entraîneur national, Meziane Ighil, avec lequel il avait même eu un entretien dans ce sens il y a quelques semaines. Mais Ighil aurait tout conclu avec l'ASO Chlef (Ligue 1, Algérie), selon la direction de ce club, qu'il avait mené à remporter le premier titre de championnat de son histoire lors de la saison 2011-2012. Par ailleurs, Djebbari, a fait savoir que son club s'est déjà opposé au transfert de son attaquant, Sid Ahmed Aouadj au profit de la JS Kabylie (Ligue 1, Algérie), après la résiliation de son contrat par la Fédération algérienne de football (FAF) pour non-paiement, par le MCO, de plusieurs de ses salaires.

«On compte user de tous les moyens juridiques afin d'annuller la décision de la FAF à propos de Aouadj, et par là même bloquer son transfert vers la JSK, car ce joueur est encore lié au MCO jusqu'à juin 2014», a affirmé le nouveau président mouloudéen.

TRANSFERT

Bounedjah vise la sélection algérienne après sa signature à l'ES Sahel de Tunisie

L'attaquant algérien, Baghdad Bounedjah, qui s'est engagé jeudi pour trois ans avec l'ES Sahel, s'est dit «confiant» quant à ses capacités de réussir son passage dans ce club de Ligue 1 tunisienne de football, affichant ses ambitions pour décrocher une place au sein de la sélection algérienne première.

«Je suis très content d'opter pour l'ES Sahel, où je compte donner le meilleur de moi-même pour être à la hauteur de la confiance placée en moi», a déclaré le désormais ex-joueur de l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie) au site officiel du club tunisien.

«Je suis optimiste quant à la réussite de mon passage dans ce club. Je ne devrais pas d'ailleurs rencontrer de problèmes d'adaptation, surtout avec la présence de beaucoup de jeunes joueurs dans l'effectif de l'ESS», a-t-il ajouté.

Recruté par l'USMH d'un club de di-



vision amateur (RCG Oran) lors de l'été 2011, Bounedjah n'a pas tardé à s'illustrer, en faisant même des passages au

sein des sélections algériennes olympique, première et celle des joueurs locaux.

En optant pour l'ESS, il ambitionne de gagner une place au sein de la sélection nationale première, où il avait été sélectionné une seule fois. «Je ferai de mon mieux pour m'illustrer dans le championnat tunisien, comme je l'ai fait dans celui algérien, dans l'espérance d'attirer le regard du sélectionneur national», a-t-il encore dit. Il a fait savoir, en outre, qu'avant de signer au profit de la formation de Sousse, il avait reçu des contacts d'autres clubs, mais il a préféré l'ESS. «un club où je me sens déjà bien, et pour lequel j'ai opté pour des considérations sportives et non financières», a-t-il précisé. Bounedjah (22 ans) a disputé 48 matches en Ligue 1 algérienne en deux saisons, inscrivant 16 buts.

APS



Lampard et Mourinho, l'histoire continue

Le retour du Special One avec Chelsea réjouit non seulement le club lui-même et les supporters, mais aussi certains joueurs, principalement Franck Lampard. L'international Anglais a reçu un prolongement d'un an avec les Blues sous la demande du tacticien portugais, et Franck Lampard compte bien être à la hauteur de cette offre. 164 matchs consécutifs en Premier League pour Chelsea dans son compteur, l'Anglais est largement conscient du travail qui l'attend sous les ailes de Mourinho. Une bonne préparation reste vitale, avant la nouvelle saison a-t-il confirmé. À savoir que le milieu de terrain anglais a déjà travaillé avec Mourinho entre 2004 et 2007 et en ce moment, il se sent très chanceux de pouvoir partager encore un tel événement. Lampard

confirme l'importante influence du Special One sur son évolution de jeu actuel.



Wesley Schneider refuse Chelsea

annoncé récemment pour son éventuel départ vers la nouvelle formation du Spécial One, le Néerlandais a confirmé ses attachements envers son club actuel, le Galatasaray. Malgré le respect qu'il porte envers son mentor de l'Inter de Milan, le milieu de terrain de 29 ans n'est pas intéressé par l'offre des Blues. D'après un quotidien italien, Sneijder a annoncé ses dévouements envers Galatasaray, de quoi ravir le club Turc.

Special One compte faire de Ramires un cadre de Chelsea

Le milieu de terrain de Chelsea, Ramires a confié à *Globeesport* être impatient de débuter sa collaboration avec le nouvel entraîneur des Blues, José Mourinho. Il a révélé avoir eu au téléphone le technicien portugais qui lui a déclaré faire de lui un des cadres de son équipe et qu'il avait déjà essayé de le recruter lorsqu'il était l'entraîneur de l'Inter de Milan et du Real Madrid.

Man City
Tevez en Italie ?



Le Daily Mirror évoque un possible retour de l'attaquant Carlos Tevez au Milan AC. Le club lombard aurait fait une offre de 10,5 millions d'euros à Manchester City pour recruter l'international argentin (39 sélections). Les Rossoneri seraient prêts à investir jusqu'à 17,5 millions d'euros pour s'attacher les services de « l'Apache » pendant trois saisons. Carlos Tevez, qui n'a plus qu'un an de contrat avec City, pourrait retrouver son ancien coéquipier Mario Balotelli.

MAN UNITED
Rooney toujours sur les tablettes d'Arsenal

Alors que l'arrivée de Gonzalo Higuain à Arsenal semble être de plus en plus proche, Alisher Usmanov, qui détient 30% des parts du club londonien, a affirmé son envie de voir Wayne Rooney du côté de l'Emirates Stadium: «C'est un grand joueur, et ce serait formidable qu'il rejoigne Arsenal» a-t-il affirmé sur CNBC. L'homme d'affaires russe serait prêt à débourser 35 millions d'euros pour faire venir l'attaquant anglais, et lui offrir un salaire annuel de 11 à 12 millions d'euros.



Vidal élu joueur de la saison !

Large victoire pour le milieu de terrain de la Juventus, Arturo Vidal, élu joueur de la saison du football italien, le Chilien récolte 38% des suffrages, il a pris une nouvelle dimension cette saison après

des débuts très réussis l'an passé. Véritable leader technique et mental de la Juventus de Conte, il est l'un des joueurs les plus complets du championnat. Vidal devance un autre Sud-Américain, l'attaquant du Napoli, Edinson Cavani, enfin c'est Andrea Pirlo vainqueur l'an passé qui complète le podium.



Asamoah jusqu'en 2017

Comme elle l'a annoncé mercredi sur son site officiel, la Juventus Turin a trouvé un accord avec l'Udinese afin d'obtenir l'intégralité des droits d'acquisition de

Kwadwo Asamoah, le milieu de terrain ghanéen de 24 ans. Arrivé il y a un an à Turin en propriété, le natif d'Accra a signé un contrat courant jusqu'au 30 juin 2017 avec la Vieille Dame, qui accepte de payer neuf millions d'euros à l'Udinese lors des trois prochaines années.



Halilhodzic : «L'Algérie, le challenge le plus dur de ma carrière !»



Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie de football Vahid Halilhodzic a affirmé hier, que diriger les Verts constituait pour lui, le challenge le plus dur de sa carrière d'entraîneur. «C'est clair, mais je ne recherche pas la facilité. D'ailleurs, l'Algérie, c'est, pour moi, le challenge le plus dur de ma carrière», a déclaré le coach des Verts dans un entretien accordé au journal *Méto*.

Le technicien bosnien est revenu à cette occasion sur la qualification de l'équipe d'Algérie au troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014 après ses deux derniers succès en déplacement respectivement contre le Bénin (1-3) et le Rwanda (0-1). «Je suis très heureux et surtout très fier. Il y a eu beaucoup de travail réalisé avec un groupe jeune» s'est-il réjoui. Avec quatre points d'avance sur le Mali, la sélection algérienne a assuré sa qualification au tour des barrages, avant même la sixième et dernière journée prévue en septembre prochain. Interrogé sur l'échec des Verts lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013 où les Verts avaient été éliminés dès le premier tour, le technicien bosnien a estimé que l'équipe n'était pas encore prête pour le rendez-vous africain.

«On est passé à côté de la CAN parce que l'équipe n'était pas encore prête. Mais c'est peut-être un mal pour un bien, même s'il y a eu beaucoup de critiques.» La sélection algérienne sera fixée le 16 septembre prochain sur son futur adversaire au troisième et dernier tour des éliminatoires du mondial brésilien à l'occasion du tirage au sort prévu au Caire.

IL Y A QUARANTE JOURS NOUS QUITTAIT BEN MOHAMED MUSTAPHA Un homme au parcours militant exemplaire



Demain, cela fera quarante jours que tu nous a quittés à l'âge de 88 ans. Ta vie a été très riche avec un parcours exemplaire au service du pays. Tu as côtoyé les plus grands au service de la patrie, ceux qui comme toi ont toujours été disponibles pour le sacrifice suprême. Grand militant, exigeant de toi même plus que ce que ce que tu exiges de tes compagnons dans le combat pour l'indépendance nationale. Dieu a voulu que tu possèdes la chance de vivre pour connaître l'instant de bonheur qu'a connu le peuple Algérien à travers le recouvrement de l'indépendance nationale.

Tu as été l'un des premiers militants à t'engager dans le combat pour consacrer la démocratie et la promotion des droits et des libertés. A cet effet, avec quelques-uns de tes compagnons, tu as fondé le Parti des Travailleurs, jouissant du respect tant des militants de base de ton parti que de celui de tes adversaires.

Ton épouse Farida, tes enfants Mehdi, Lotfi, et Chérif, ainsi que l'ensemble de la famille et tous ceux qui t'aiment et t'apprécient-ils sont nombreux-te rendent un hommage sincère et appuyé, et prient Allah Le Tout-puissant de t'accueillir en Son vaste paradis.

APRÈS LEUR QUALIFICATION POUR LE TOUR DE BARRAGES DU MONDIAL 2014

CE QUI VA ATTENDRE LES VERTS ?

M.A.F

Maintenant que l'équipe nationale s'est qualifiée brillamment pour le tour de barrages qualificatif à la Coupe du monde 2014 au Brésil, dont la phase finale est prévue entre le 13 juin et le 12 juillet, le plus dur reste à faire pour les joueurs du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, en vue d'une éventuelle participation au plus grand rendez-vous footballistique au monde. A une journée de la fin des qualifications du second tour, l'Algérie, solide leader du groupe H, avec 12 unités, devant le Mali, second avec 8 points, accueillera son dauphin le 7 septembre prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans un match sans enjeu pour les deux sélections du moment que les dés sont déjà jetés.

Mais ce dernier match du 2^e tour constitue une importance capitale pour le coach national, d'autant qu'il va permettre aux Verts de donner la réplique à un «sparring-partner» de taille en vue de croiser le fer avec son futur adversaire aux barrages, l'ultime étape cruciale avant le Brésil.

Le rendez-vous du Mali devra être une répétition générale avant le match aller des barrages, prévu au mois d'octobre prochain, d'autant que les Verts n'auront pas l'occasion de jouer un match amical avant la première manche, contre un adversaire qui sera connu le 16 septembre



lors du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Egypte).

Tirage au sort en fonction du classement FIFA de septembre

La Fédération internationale de football (FIFA) a confirmé dernièrement que les barrages seront tirés au sort avec cinq têtes de série en fonction du classement du mois de septembre prochain.

Les dix vainqueurs de groupe du 2^e tour joueront les barrages, où ils s'affronteront entre eux, en match aller et retour, pour les cinq billets octroyés aux représentants du continent africain (52 représentants au départ). Ainsi, les cinq pays les mieux placés au classement mondial à paraître le 12 septembre seront

têtes de série. Du coup, l'Algérie (35^e actuellement) devrait éviter les grosses cylindrées du continent, en l'occurrence la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, et la Tunisie, alors qu'elle pourrait hériter de l'Egypte, de la Libye, du Sénégal, ou de l'Ethiopie, incontestablement la révélation des qualifications.

Les barrages se dérouleront entre les 11 et 15 octobre pour l'aller et entre les 15 et 19 novembre pour le retour. Lors de la 6^e et dernière journée du second tour, prévue entre le 6 et le 8 septembre, les dix nations qui animeront les barrages seront connues dans leur totalité, d'autant que dans certains groupes, le suspense est de mise et rien n'est encore joué. En attendant le match du Mali, la fédération algérienne de football (FAF), a annoncé la programmation d'un match amical pour le 14 août prochain, contre un adversaire à déterminer.

Rabah Saâdane : «Halilhodzic a complètement changé sa méthode de travail»

S. Ben

Evoquant les derniers résultats de la sélection algérienne notamment les victoires contre le Bénin et le Rwanda, l'ex-coach des Verts, Rabah Saâdane a estimé que l'équipe nationale a réalisé des victoires importantes pour la suite du parcours. Les joueurs furent héroïques en dépit des conditions difficiles dans lesquelles se sont déroulés les matchs. Nous devons absolument valoriser ça.»

D'ailleurs remarque t-il «le prochain match contre le Mali n'a aucune incidence sur les résultats du groupe où les Verts sont d'ores et déjà qualifiés au tour des barrages». D'autre part, l'ex-sélectionneur de l'Équipe nationale algérienne assure que «sur le plan individuel cette sélection algérienne actuelle est bien meilleure que celle d'aujourd'hui». Et au coach Saâdane d'expliquer que «le coach Vahid Halilhodzic a changé complètement sa méthode de travail avec l'Équipe nationale. En effet, poursuit Saâdane, lorsque Halilhodzic avait pris la sélection algérienne il est venu avec l'idée de nous apprendre le football comme si nous ne connaissions rien dans cette discipline. Mais au fil du temps, il avait bien compris la manière de traiter avec les joueurs et les responsables de cette sélection. Et c'est ce qui explique ses changements». Rabah Saâdane n'a pas omis de noter les grandes satisfactions de cette sélection algérienne avant le dernier tour des barrages pour la qualification au Mondial 2014 en déclarant qu'il y a d'abord ce changement dans la méthode de travail du sélectionneur qui ne cessait de



parler que de la préparation physique. Il a donc changé aussi bien dans son comportement personnel que dans son comportement avec les autres.

D'autre part, et sur le plan socio-métrique, on note également un point très positif chez le sélectionneur des Verts. Il a enfin compris la manière avec laquelle il faudrait s'y prendre pour avoir un groupe soudé. Il y a aussi, estime Saâdane le retour de MM. Zefzef et Walid Sadi qui auront à apporter beaucoup de choses positives sur le plan organisationnel et autre pour notre sélection qui est l'image de marque de notre football et de l'Algérie.

Et le plus important explique toujours coach Saâdane c'est cette stabilité que retrouve la sélection algérienne. Avant le coach changeait constamment d'effectif et était toujours à la recherche de son équipe type. Maintenant, je crois que l'équipe type est bien dégagée et c'est un très bon point positif. Car, celui-ci permettra d'avoir un groupe soudé. Maintenant, reste le travail collectif et bien évidemment le travail technique à faire pour être plus performant. La sélection algérienne a donc trouvé une bonne stabilité ces derniers temps. Ce qui est incite à l'optimisme. Enfin, je noterai d'ailleurs dans l'effectif cet apport très précieux des deux joueurs Taïder et Brahimi. Et je note aussi ce Taïder qui est aussi jeune et qui devient par la force des choses un exemple à suivre puisqu'il vient juste de rejoindre la sélection et il s'est facilement adapté et s'est même fait adapter par le groupe. Je pense que notre équipe nationale est bel et bien sur la bonne voie», conclut coach Rabah Saâdane.